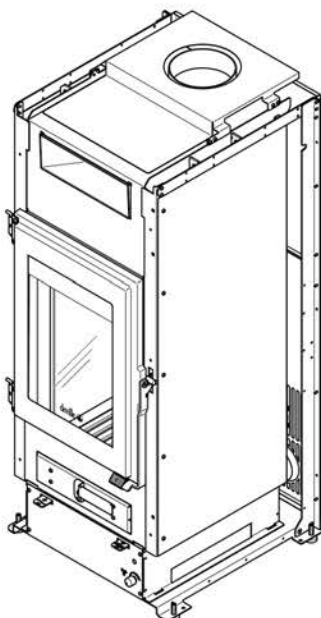




FR

NOTICE D'INSTALLATION EMPLOI ET ENTRETIEN



FORESTA 9 - FORESTA 12*

**POÊLES A BOIS ETANCHES
À AIR CHAUD
VENTILÉ/*CANALISABLE**

**CE MANUEL FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU PRODUIT
À CONSERVER PRÈS DE L'APPAREIL**

Numéro de série



Introduction

- **Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit DEVILLE, l'un des meilleurs existant sur le marché!**
- Avant d'installer et d'utiliser cet appareil, lire soigneusement la présente notice d'installation, d'utilisation et d'entretien qui fait partie des équipements du produit, et conservez-la afin de pouvoir vous y référer pendant toute la durée de vie de l'appareil.
- Les travaux d'installation, de branchement électrique, de contrôle du fonctionnement, d'entretien et de réparation doivent être réalisés uniquement par du personnel qualifié.
- La 1^{ère} mise en service du poêle doit être effectuée par le professionnel qui l'a installé, afin qu'il s'assure du bon fonctionnement du poêle et de son conduit de fumées.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés.



ATTENTION: Toutes les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil doivent être exécutées après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid.

Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Les enfants doivent être surveillés par un adulte afin qu'ils ne touchent pas les parties chaudes de l'appareil ou l'utilisent ou en modifient le fonctionnement, et pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à votre installateur qui saura répondre à vos questions.

Symboles utilisés dans cette notice

Dans la présente notice d'instructions, il y a des indications mises en évidence de façon particulière par les symboles suivants:



Avertissement de sécurité.



Interdiction.



Information importante.

La Société INVICTA (ci-après dénommé "le FABRICANT") décline toute responsabilité et exclut toute indemnisation pour les dommages qui pourraient être causés, directement ou indirectement, aux personnes, aux choses et aux animaux domestiques en raison du non-respect des prescriptions données et mises en évidence notamment par les symboles suivants.



SOMMAIRE	4
1 INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
1.1 Garantie	4
1.1.1 Conditions de garantie	4
1.1.2 Plaque signalétique CE et numéro de série du produit	8
1.1.3 Remarques sur les composants	9
1.2 Certifications	10
1.2.1 Ecodesign 2022	10
1.2.2 Autres certifications	11
1.3 Caractéristiques dimensionnelles et techniques	12
1.3.1 Dessins techniques corps de chauffe	12
1.3.2 Caractéristiques techniques	13
1.3.3 Distances de sécurité des matériaux inflammables	14
1.4 Le combustible bois	15
1.4.1 Caractéristiques du bois de chauffage	15
1.4.2 Préparer le bois de chauffage	16
1.4.3 Acheter du bois de chauffage	16
1.4.4 La combustion	17
1.5 Avertissements	18
1.5.1 Avertissements de sécurité	18
1.5.2 Précautions générales	19
1.5.3 Élimination des composants de l'appareil en fin de vie	20
1.6 L'environnement	22
1.7 Accessoires livrés avec l'appareil	23
1.7.1 Description des composants	24
1.8 Fonctionnement	24
2 INSTALLATION	25
2.1 Élimination des déchets d'emballage	25
2.2 Prescriptions pour l'installation	25
2.3 Installation de l'appareil	25
2.3.1 Positionnement de l'appareil	25
2.3.2 Prise d'air extérieur	27
2.3.3 Raccordement au conduit de fumée	28
2.3.4 Conduit de fumée	29
2.3.5 Sortie de toit	30
2.3.6 Assemblage de l'habillage	31
3 EMPLOI	32
3.1 Contrôles et informations sur le premier allumage	32
3.2 Allumages suivants	32
3.3 Contrôle de la combustion et fonctionnement	34
4 ENTRETIEN	36
4.1 Entretien courants	36
4.1.1 Nettoyage des parties en métal et en faïence	36
4.1.2 Nettoyage de la vitre céramique	36
4.1.3 Nettoyage du cendrier	37

4.2 Entretien périodique	37
4.2.1 Nettoyage général	37
4.2.2 Contrôle des joints	38
4.2.3 Nettoyage conduit de fumée	38
4.3 Pannes / Causes / Solutions	39
4.3.1 Remplacement du fusible	39
5 RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ	40
5.1 Liste des pièces de rechange	40
5.2 Enregistrement interventions	41

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Garantie

1.1.1 Conditions de garantie

Les Produits proposés à la vente sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Le Client consommateur non professionnel (ci-après le "Consommateur") bénéficie de plein droit et sans paiement complémentaire, de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés.

Il bénéficie, en outre et indépendamment des garanties légales, d'une garantie commerciale.

A. Garanties légales

A1 Garantie légale de conformité

INVICTA GROUP s'engage envers le Consommateur à délivrer un bien conforme à la description contractuelle ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L217-5 du code de la consommation.

Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance des Produits et qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil, la prescription commençant à courir au jour de la connaissance du défaut de conformité par le Consommateur.

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance des Produits, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance.

En cas de défaut de conformité, le Consommateur peut exiger la mise en conformité des Produits délivrés par réparation ou leur remplacement ou, à défaut, une réduction du prix ou la résolution de la vente, dans les conditions légales.

Il peut également suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce qu'INVICTA GROUP ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la garantie légale de conformité, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil.

Il appartient au Consommateur de solliciter auprès d'INVICTA GROUP la mise en conformité des Produits, en choisissant entre la réparation et le remplacement. La mise en conformité du bien a lieu dans un délai ne pouvant excéder trente jours suivant la demande du Consommateur.

La preuve d'achat du Produit (facture, ticket de caisse détaillée) ainsi que des photos du produit seront demandées pour le traitement de toute réclamation.

La réparation ou le remplacement du Produit non conforme inclut, s'il y a lieu, l'enlèvement et la reprise de celui-ci ainsi que l'installation du Produit mis en conformité ou remplacé.

Tout Produit mis en conformité dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.

En cas de remplacement du Produit non conforme lorsque, malgré le choix du Consommateur, la mise en conformité n'a pas été effectuée par le INVICTA GROUP, le remplacement fait courir, au profit du Consommateur, un nouveau délai de garantie légale de conformité, à compter de la délivrance du Produit remplacé.

Si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés dans les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation, INVICTA GROUP peut refuser celle-ci. Si les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation ne sont pas remplies, le Consommateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil.

Le Consommateur peut enfin exiger une réduction de prix ou la résolution de la vente (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas prévus à l'article L 217-14 du Code de la consommation.

Lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution immédiate de la vente, le Consommateur n'est alors pas tenu de demander au préalable la réparation ou le remplacement du Produit non conforme. La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Produit délivré et la valeur de ce bien en l'absence du défaut de conformité.

En cas de résolution de la vente, le Consommateur est remboursé du prix payé contre restitution des Produits non conformes à INVICTA GROUP, aux frais de ce dernier.

Le remboursement est effectué dès réception du Produit non conforme ou de la preuve de son renvoi par le Consommateur et au plus tard dans les quatorze jours suivants, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le Consommateur lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire.

Les dispositions qui précèdent sont sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au Consommateur, à raison du préjudice subi par ce dernier du fait du défaut de conformité.

A.2 Garantie légale contre les vices cachés

INVICTA GROUP répond envers le Consommateur des vices cachés dans le cadre de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits délivrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Le Consommateur peut décider de mettre en oeuvre la garantie contre les défauts cachés des Produits conformément à l'article 1641 du code civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

A.3 Exclusion des garanties Légales

La responsabilité d'INVICTA GROUP ne saurait être engagée dans les cas suivants:

- Non respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont délivrés, qu'il appartient au Consommateur de vérifier avant passation de sa commande,
- En cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Consommateur, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

B. Garantie commerciale applicable aux Consommateurs

Outre les garanties légales de conformité et des vices cachés précitées, INVICTA GROUP offre une garantie commerciale réservée aux Consommateurs (à l'exclusion de tout Client professionnel) (ci-après la "Garantie Commerciale"), sous réserve du complet acquittement de la facture correspondant au Produit par ledit

Consommateur et de l'enregistrement du Produit, dans un délai de 3 mois après l'achat, sur le site www.invicta.fr/fr/services-et-support/garantie dans les conditions et selon les durées décrites ci-après.

Si ledit consommateur ne dispose pas d'internet, il peut adresser les documents nécessaires à l'enregistrement

du produit (coordonnées, numéro de série du produit et preuve d'achat) par la poste à l'adresse suivante

«INVICTA GROUP – Service Consommateurs – Zone Industrielle – Lieu-Dit, La Gravette – 08350 Donchery».

Conformément à l'article D.217-3 du Code de la consommation, est ci-après reproduit l'encadré annexé à l'article D.211-2 du Code de la consommation, rappelant les principales dispositions de la garantie légale de conformité:

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en oeuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si:

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en oeuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

B.1 Territorialité

La Garantie Commerciale s'applique dans tous les pays dans lesquels les Produits sont vendus par INVICTA GROUP.

B.2 Contenu et durée

La Garantie Commerciale ne concerne que les Produits ci-après, à l'exclusion de tout autre.

Appareils de chauffage

A l'issue du délai de vingt-quatre (24) mois mentionné à l'article A.1 ci-avant, les corps de chauffe (pièces non amovibles) sont garantis aux Consommateurs, en fonction du type d'appareil de chauffage qu'ils ont acheté et selon les durées suivantes:

- Pour les corps de chauffe des Poêles à bois, des Foyers à bois, des Inserts à bois et des Fourneaux à bois:

La Garantie Commerciale sur ces produits aura une durée maximum de trois (3) ans, qui commencera à l'issue du délai de vingt-quatre (24) mois mentionné à l'article A.1 ci-avant. En tout état de cause, la Garantie Commerciale sur ces produits prendra fin au cinquième anniversaire de l'achat du produit par le Consommateur.

- Pour les corps de chauffe des Poêles à granulés, des Foyers à granulés et des Inserts à granulés:

La Garantie Commerciale s'appliquera uniquement si le Produit a été installé de manière conforme et sous réserve de vérification de cette conformité par le réseau des stations techniques agréées INVICTA GROUP dans un délai de 3 mois après leur achat. La Garantie Commerciale sur ces produits aura une durée maximum d'un (1) ans, qui commencera à l'issue du délai de vingt-quatre (24) mois mentionné à l'article A.1 ci-avant. En tout état de cause, la Garantie Commerciale sur ces produits prendra fin au troisième anniversaire de l'achat du produit par le Consommateur.

La Garantie Commerciale se limite au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses, après contrôle par INVICTA GROUP. Si le remplacement de ces pièces s'avérerait trop onéreux, INVICTA GROUP pourra décider du remplacement du Produit. En aucun cas, INVICTA GROUP ne pourra faire l'objet d'une demande de dommages-intérêts, sous quelque dénomination ou forme que ce soit.

Les frais de déplacement, de transport, de main d'oeuvre, d'emballage, de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garanties, sont à la charge du Consommateur.

Les éléments suivants des appareils de chauffage sont expressément exclus de la Garantie Commerciale:

- Les pièces amovibles extérieures,
- L'usure normale du Produit telle que, par exemple, un changement d'aspect (couleur, brillance) ou une corrosion, ainsi que des pièces internes mobiles ou fixes, en acier ou en fonte, du Produit,
- Les conséquences d'un mauvais entretien ou de l'absence d'entretien du Produit, d'un accident, d'une négligence ou d'une erreur de manipulation du Produit et, plus généralement, d'un non-respect des conseils d'utilisation et d'entretien et, notamment, un entretien par un personnel qualifié,
- La vitre résistant à une température de 750°C et les températures dans la chambre de combustion n'atteignant jamais cette température, il ne peut pas se produire de casse de la vitre dû à une surchauffe. En conséquence, le bris de la vitre, dû à une mauvaise manipulation lors de l'utilisation ou de la manutention de l'appareil n'entre pas dans le cadre de la Garantie Commerciale,
- Les joints pour tout appareil de chauffage, les creusets pour les poêles à granulés et les bougies pour les poêles à granulés et les appareils de chauffage au gaz qui sont considérés comme des pièces d'usure,
- Le combustible employé et la conduite de l'appareil échappant au contrôle du fabricant,
- Les pièces du foyer en contact direct ou non avec le combustible en ignition, telles que:
 - Les taques décor, grilles foyères, déflecteurs, pare bûches des foyers, inserts, poêles à bois et hydros commercialisés sous les marques INVICTA ou DEVILLE,
 - Les taques décor et les déflecteurs des poêles à granulés commercialisés sous les marques INVICTA, ou DEVILLE,
 - Les tubes diffuseur, mèches, allumeurs, anneaux fonte des poêles commercialisés sous la marque INVICTA, ou DEVILLE,
 - Les briques réfractaires, grilles foyères, déflecteurs des fourneaux à bois commercialisés sous la marque INVICTA, ou DEVILLE,
 - Les taques décor et les déflecteurs des appareils de chauffage au gaz commercialisés sous les marques INVICTA, ou DEVILLE.
- Les parties électriques (extracteur, ventilateur, carte électronique) des poêles à granulés commercialisés sous les marques INVICTA ou DEVILLE sont uniquement couverts par la Garantie Légale.
- Les autres composants, tels que:
 - Les loquets, visserie, ventilateurs, circuits imprimés, interrupteur, cosses, fils électriques, gaines électriques des foyers, inserts, poêles à bois commercialisés sous les marques INVICTA ou DEVILLE,
 - Les loquets, visserie, taques décor, déflecteurs des poêles à granulés commercialisés sous les marques INVICTA ou DEVILLE,
 - Les poignées, visserie, briques, thermomètres des fourneaux à bois commercialisés sous la marque INVICTA, ou DEVILLE.

Sont également exclus de la Garantie Commerciale:

- Tout désordre occasionné par les organes mécaniques ou électriques qui ne sont pas fournis par le fabricant du Produit et/ou qui sont interdits par des textes régissant les appareils de chauffage.
- Les dégâts occasionnés par toute utilisation autre que celle prévu pour le Produit concerné, et notamment l'utilisation de tout combustible non prévu.

La Garantie Commerciale s'applique pour les défauts concernant la matière ou la fabrication, sous réserve de l'utilisation non professionnelle des appareils, de manière raisonnable, dans le respect de la notice d'utilisation fournie avec l'appareil et de toute réglementation applicable.

INVICTA GROUP est dégagée de toute obligation relative à la Garantie Commerciale en cas d'installation du Produit non conforme

à toute prescription légale, réglementaire et/ou administrative ainsi qu'aux règles de l'art, ou en cas de modification du Produit. La Garantie Commerciale ne couvre pas tout dommage, total ou partiel, direct ou indirect, occasionné du fait d'une utilisation non conforme aux prescriptions d'utilisation et/ou d'entretien, anormale, négligente ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques du Produit.

Cette Garantie Commerciale est exclue en cas d'usage professionnel du Produit.

La preuve d'achat du Produit (facture, ticket de caisse détaillée) ainsi que des photos seront demandées pour le traitement de toute réclamation en lien avec la Garantie Légale ou la garantie contractuelle précitée.

La Garantie Contractuelle n'est valable que si l'appareil a été installé à l'adresse figurant sur le certificat de garantie fourni avec l'appareil et si l'acquéreur a enregistré le Produit sur le site Internet www.invicta.fr ou par téléphone au numéro vert 0.809.10.00.13, dans un délai de 3 mois après l'achat, étant précisé que le Consommateur reste, en tout état de cause, tenu de présenter une preuve d'achat du Produit pour la mise en oeuvre de la Garantie Contractuelle.

B.3 Cession de la garantie

La Garantie Commerciale est liée au Produit vendu par INVICTA GROUP, elle est acquise automatiquement à tout nouveau propriétaire consommateur non professionnel pour la durée restant à courir.

B.4 Prix de la garantie

La Garantie Commerciale telle que définie ci-dessus n'entraîne aucun paiement supplémentaire de la part du Consommateur.

B.5 Immobilisation du Produit

Toute période d'immobilisation du Produit suspend la garantie restant à courir à compter de la demande d'intervention du Client ou de la mise à disposition pour remplacement ou réparation du Produit si ce point de départ est plus favorable au Client. Le délai sera également suspendu en cas de négociation entre le garant et le Client en vue d'un règlement amiable du différend.

B.6 Résolutions amiable des difficultés

En cas de difficulté dans l'application de cette garantie, le Consommateur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable, notamment en s'adressant au Service après-vente d'INVICTA GROUP.

1.1.2 Plaque signalétique CE et numéro de série du produit

Le numéro de série du produit est imprimé en couverture de la présente notice; il devra être indiqué, le cas échéant, à votre revendeur.

Ce numéro est également inscrit au bas de la plaque signalétique collée à l'arrière de l'appareil.

			
EN 16510-1:2022, EN 16510-2-X:2022			
DoP:		EDP:	
		NB:	
P_{nom}	kW	P_{part}	kW
P_{SHnom}	kW	P_{SHpart}	kW
P_{Wnom}	kW	P_{Wpart}	kW
η_{nom}	%	η_{part}	%
η_s	%	EEI	-
CO_{nom} (13% O ₂)	mg/Nm ³	CO_{part} (13% O ₂)	mg/Nm ³
NO_{xnom} (13% O ₂)	mg/Nm ³	NO_{xpart} (13% O ₂)	mg/Nm ³
OGC_{nom} (13% O ₂)	mg/Nm ³	OGC_{part} (13% O ₂)	mg/Nm ³
PM_{nom} (13% O ₂)	mg/Nm ³	PM_{part} (13% O ₂)	mg/Nm ³
p_{nom}	Pa	p_{part}	Pa
p_W	kPa (bar)	s	mm
d_R	mm	d_S	mm
d_C	mm	d_P	mm
d_F	mm	d_L	mm
d_B	mm	d_{non}	mm
e_{lmax}	kW	e_{lmin}	kW
e_{lSB}	kW	E, f	V, Hz
W_{max}	W		V Hz
Designed in Italy - Made in Italy			
SN	00000000000000		
CODE	0000000000X		
Réf	00000000		
			
			

Exemple de plaque signalétique avec numéro de série

SYMBOLES	LÉGENDE DE LA PLAQUE
nom	donnée mesurée à la puissance nominale
part	donnée mesurée à puissance réduite
$P_{nom}/part$	Puissance thermique
$P_{SHnom}/part$	Puissance de chauffage de la pièce
$P_{Wnom}/part$	Puissance de chauffage de l'eau
$\eta_{nom}/part$	Performances
η_s	Performances de chauffage saisonnier de la pièce à puissance thermique nominale
EEI	Indice d'Efficacité Énergétique
$CO_{nom}/part$	émissions de CO (à 13% d'O ₂)
$NO_{xnom}/part$	émissions de NO _x (à 13% d'O ₂)
$OGC_{nom}/part$	émissions d'hydrocarbures (à 13 % d'O ₂)
$PM_{nom}/part$	émissions de particules (à 13% d'O ₂)
$p_{nom}/part$	tirage minimum
p_W	pression de service maximale
s	épaisseur du matériau isolant protecteur
d_R	distance minimale des matériaux combustibles - arrière
d_S	distance minimale des matériaux combustibles - côté
d_C	distance minimale des matériaux combustibles - plafond
d_P	distance minimale des matériaux combustibles - rayonnement frontal
d_F	distance minimale des matériaux combustibles - sol avant
d_L	distance minimale des matériaux combustibles - rayonnement latéral
d_B	distance minimale des matériaux combustibles - fond
d_{non}	distance minimale des matériaux non inflammables
e_{lmax}	consommation d'énergie électrique auxiliaire à puissance thermique nominale
e_{lmin}	consommation d'énergie électrique auxiliaire à puissance thermique à charge partielle
e_{lSB}	consommation d'énergie électrique auxiliaire en veille
E, f	tension et fréquence d'alimentation
W_{max}	consommation électrique maximale
	lire et suivre les instructions d'utilisation

1.1.3 Remarques sur les composants



Les matériaux utilisés pour réaliser ce produit ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux en atelier et résultent sans défauts.

Quelques éléments étant sujets à des phénomènes d'usure (corrosion ou détérioration progressive) tout à fait normaux ne peuvent pas donner lieu à des contestations de par la nature même des matériaux ou les conditions d'utilisation de l'appareil.

- Les pièces internes mobiles, ou fixes en acier ou en fonte, de l'appareil: elles sont réalisées en matériaux résistants à des chocs thermiques importants; toutefois, elles peuvent subir des déformations si l'on utilise un combustible inadapté ou bien si l'on dépasse la quantité de combustible préconisée; elles peuvent de toute façon dans le temps présenter de la corrosion, des déplacements ou de la rouille.



En cas de sur-tirage ou surcharge de combustible, il est possible de constater une perte d'intensité de la peinture sur les parois de l'appareil.

- Toutes les parties électriques et électroniques: sont essayées pendant l'assemblage du produit et résultent sans défauts. Prenez donc garde à ce qu'elles ne subissent pas de températures trop importantes du fait de l'emploi d'un combustible inadapté ou d'une quantité de combustible supérieure à celle préconisée, ce qui causerait des phénomènes de détérioration, tels le bruit croissant du ventilateur et la panne de la sonde thermostatique et du boîtier électronique pour surchauffe.
- Les joints garantissent la parfaite étanchéité de la chambre de combustion et le maintien de la vitre de la porte; ils ne conservent leur élasticité et leur capacité d'absorption des déformations que si l'on suit les conseils d'entretien du paragraphe 4.1.2; attention, lors des entretiens courants, si le produit nettoyant coule sur les joints jusqu'à les imbiber, ils durcissent et ne garantissent plus le bon maintien de la vitre.
- Le CMtech®2: il est composé d'un mélange de matières réfractaires, et a été conçu pour résister aux températures et aux chocs thermiques les plus importants. Il vous est néanmoins recommandé de faire attention lorsque vous approvisionnez la chambre de combustion, en posant le bois plutôt qu'en le jetant à l'intérieur ou contre les parois de la chambre de combustion en CMtech®2, et en manipulant les éléments en CMtech®2 lors des travaux d'entretien. Ceci de façon à éviter de trop importantes sollicitations mécaniques (coups et impacts), qui de façon exceptionnelle, pourraient causer des lésions aux matériaux réfractaires (craquelures et ou érosions). À noter que les éventuelles craquelures ou fissures sur la surface du CMtech®2 ne compromettent pas l'efficacité du produit et ne sont pas préjudiciables au bon fonctionnement et à la performance de l'appareil.
- Les parties internes mobiles ou fixes en vermiculite sont faites d'un matériau résistant aux sollicitations provoquées par des températures élevées ; étant donnée qu'il s'agit d'un matériau fragile, il est important de faire extrêmement attention en reposant le bois plutôt qu'en le jetant à l'intérieur ou contre les murs, et lors des opérations d'entretien, il peut présenter au fil du temps une usure et une détérioration dues à sa proximité avec la combustion.

Il est très important que les éléments suivants soient utilisés et entretenus avec le plus grand soin afin d'éviter toute casse éventuelle.

- Les vitres: sont en vitrocéramique et font l'objet d'un contrôle rigoureux en usine; tout défaut éventuellement remarqué fait donc partie des spécifications de ce matériau et n'est préjudiciable ni à la résistance du produit ni au bon fonctionnement de la chambre de combustion. Nous tenons à préciser que les techniques de fabrication actuelles ne permettent pas de produire des panneaux en vitrocéramique totalement dépourvus de défauts. N.B. Pour le nettoyage de la vitre reportez-vous au paragraphe 4.1.2.



Vitre céramique résistance aux chocs thermiques 750°C. Important ne pas allumer le feu près de la vitre pour éviter son dépérissement (blanchissement) à long term.

1.2 Certifications

1.2.1 Ecodesign 2022



Langue: FRA

EXIGENCES D'INFORMATIONS APPLICABLES AUX DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS À COMBUSTIBLE SOLIDE											
Marques:											
Modèle:				FORESTA 9							
Référence commerciale:				ULIUM IE							
Modèles équivalents:				-							
Fonction de chauffage indirect:				☒ non							
Puissance thermique directe:				9,1 kW							
Puissance thermique indirecte:				0,0 kW							
Combustible	Combustible de référence [oui / non]	Autre(s) combustible(s) admissible(s) [oui / non]	η_s [%]	Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale				Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale			
				P	COG	CO	NOX	P	COG	CO	NOX
				mg/Nm ³ (13%O ₂)				mg/Nm ³ (13%O ₂)			
Bûches, taux d'humidité ≤ 25 %	☒ oui	☒ non	76%	10	20	681	98	X	X	X	X
Classe d'efficacité énergétique:				A+							
Indice d'efficacité énergétique (IEE):				115							
CARACTÉRISTIQUES POUR UNE UTILISATION AVEC LE COMBUSTIBLE DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT:											
PUISSANCE THERMIQUE											
Puissance thermique nominale		P_{nom}	9,1				kW				
Puissance thermique minimale (indicative)		P_{min}	n.d.				kW				
RENDEMENT UTILE (PCI brut)											
Rendement utile à la puissance thermique nominale		$\eta_{th,nom}$	87,0				%				
Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif)		$\eta_{th,min}$	n.d.				%				
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AUXILIAIRE											
À la puissance thermique nominale		$e_{l,nom}$	0,033				kW				
À la puissance thermique minimale		$e_{l,min}$	0,034				kW				
En mode veille		$e_{l,s}$	0,000				kW				
PUISSANCE REQUISE PAR LA VEILLEUSE PERMANENTE											
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)		P_{pilot}	n.d.				kW				
TYPE DE CONTRÔLE DE LA PUISSANCE THERMIQUE ou DE LA TEMPÉRATURE DE LA PIÈCE											
Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce							(F2)	0%			
AUTRES OPTIONS DE CONTRÔLE											
Non applicable							(F3)	0%			
Observer les éventuelles précautions particulières pour l'installation, du montage ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé, contenu dans le manuel d'instructions accompagnant le produit											
COORDONNÉES DE CONTACT			DELIVRÉE LE:			PERSONNE HABILITÉE:					
Invicta Group Zone Industrielle Lieu-dit "La Gravette" - 08350 DONCHERY - FR Tél: +33 (0)3 24 27 71 71 www.invicta-group.fr accueil@invicta-group.fr			31/03/2026			 Ing. Andrea Tezza Technical Manager					

EXIGENCES D'INFORMATIONS APPLICABLES AUX DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS À COMBUSTIBLE SOLIDE

Marques:	deville 
Modèle:	FORESTA 12
Référence commerciale:	ULIUM IE
Modèles équivalents:	-

Fonction de chauffage indirect:	☒ non
Puissance thermique directe:	12,2 kW
Puissance thermique indirecte:	0,0 kW

Combustible	Combustible de référence [oui / non]	Autre(s) combustible(s) admissible(s) [oui / non]	η_s [%]	Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale				Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale			
				P	COG	CO	NOX	P	COG	CO	NOX
				mg/Nm ³ (13%O ₂)				mg/Nm ³ (13%O ₂)			
Bûches, taux d'humidité ≤ 25 %	☒ oui	☒ non	77%	10	24	587	89	X	X	X	X
Classe d'efficacité énergétique:	A+										
Indice d'efficacité énergétique (IEE):	117										

CARACTÉRISTIQUES POUR UNE UTILISATION AVEC LE COMBUSTIBLE DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT:

PUISSANCE THERMIQUE			
Puissance thermique nominale	P _{nom}	12,2	kW
Puissance thermique minimale (indicative)	P _{min}	n.d.	kW

RENDEMENT UTILE (PCI brut)			
Rendement utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th, nom}$	88,0	%
Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif)	$\eta_{th, min}$	n.d.	%

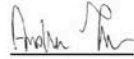
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AUXILIAIRE			
À la puissance thermique nominale	e _{aux}	0,033	kW
À la puissance thermique minimale	e _{aux}	0,034	kW
En mode veille	e _{is}	0,000	kW

PUISSANCE REQUISE PAR LA VEILLEUSE PERMANENTE			
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)	P _{pilot}	n.d.	kW

TYPE DE CONTRÔLE DE LA PUISSANCE THERMIQUE ou DE LA TEMPÉRATURE DE LA PIÈCE		
Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce	(F2)	0%

AUTRES OPTIONS DE CONTRÔLE		
Non applicable	(F3)	0%

Observer les éventuelles précautions particulières pour l'installation, du montage ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé, contenu dans le manuel d'instructions accompagnant le produit

COORDONNÉES DE CONTACT	DELIVRÉE LE:	PERSONNE HABILITÉE:
Invicta Group Zone Industrielle Lieu-dit "La Gravette" - 08350 DONCHERY - FR Tél: +33 (0)3 24 27 71 71 www.invicta-group.fr accueil@invicta-group.fr	31/03/2026	 Ing. Andrea Tezza Technical Manager

1.2.2 Autres certifications

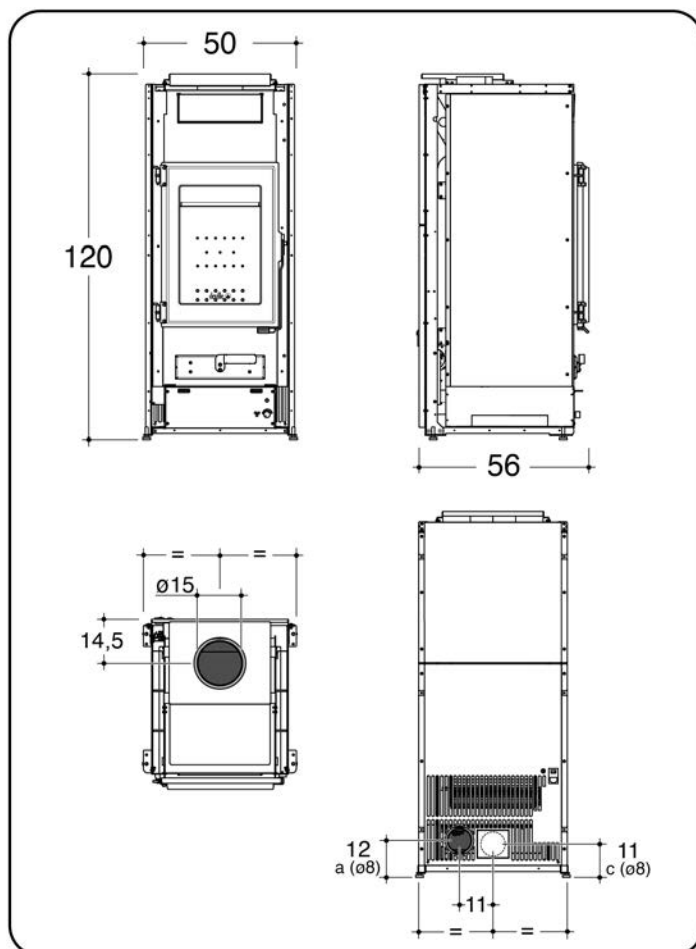
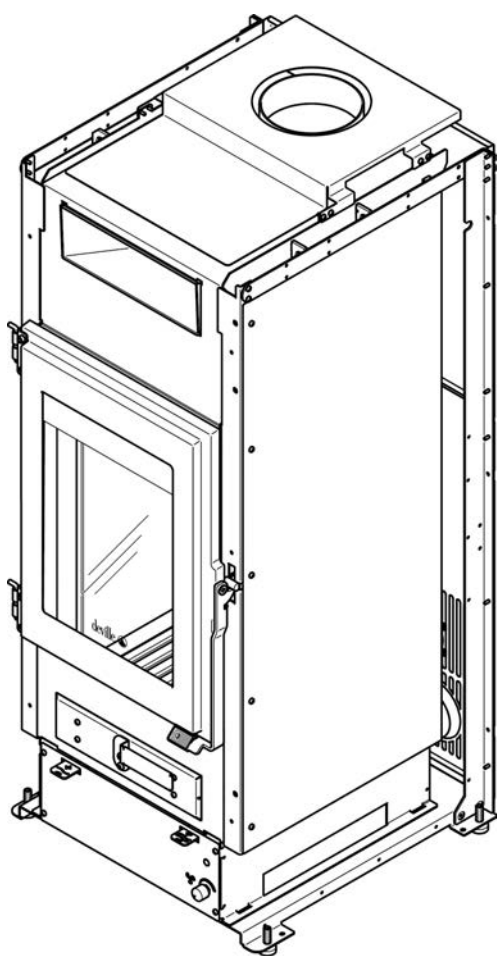
Nous déclarons que les appareils
FORESTA 9 - FORESTA 12

sont conformes aux dispositions législatives transposées dans les directives et règlements suivants:

- Directive 2011/65/EU (RoHS directive relative à la limitation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).
- Règlement (UE) 305/2011 (Produits de Construction).
- Directive 2014/30/EU (EMCD Compatibilité Électromagnétique) et amendements ultérieurs.
- Directive 2014/35/EU (LVD Basse Tension) et amendements ultérieurs.

1.3 Caractéristiques dimensionnelles et techniques

1.3.1 Dessins techniques corps de chauffe



a. Entrée d'air primaire

c. Sortie d'air ventilé (seulement FORESTA 12 avec kit optionnel code 1532201800)

1.3.2 Caractéristiques techniques

Valeurs mesurées en application de la norme EN 16510-2-1:2022			FORESTA 9	FORESTA 12	
	Puissance	simb.	nominale (nom)	nominale (nom)	
	Puissance Thermique	<i>P</i>	9,1	12,2	kW
	Puissance de chauffage de la pièce	<i>P_{SH}</i>	9,1	12,2	kW
	Puissance de chauffage de l'eau	<i>P_W</i>	-	-	kW
	rendement	<i>η</i>	87	88	%
	performances de chauffage saisonnier de la pièce à puissance thermique nominale	<i>η_s</i>	76	77	%
	indice d'efficacité énergétique	<i>EEI</i>	115	117	
	émissions de CO (à 13% d'O ₂)	<i>CO</i>	0,0545	0,0470	%
	émissions de CO (à 13% d'O ₂)	<i>CO</i>	681	587	mg/Nm ³
	émissions de NO _x (à 13% d'O ₂)	<i>NO_x</i>	98	89	mg/Nm ³
	émissions d'hydrocarbures (à 13 % d'O ₂)	<i>OGC</i>	20	24	mg/Nm ³
	émissions de particules (à 13% d'O ₂)	<i>PM</i>	10	10	mg/Nm ³
	tirage (dépression foyer)	<i>p</i>	7	7	Pa
	pression de service maximale	<i>p_W</i>	-	-	kPa
	épaisseur du matériau isolant protecteur	<i>s</i>	0	0	mm
	consommation d'énergie électrique auxiliaire	<i>e_{lmax}</i>	0,033		kW
	consommation d'énergie électrique auxiliaire en veille	<i>e_{lSB}</i>	-		kW
	tension nominale	<i>E</i>	230		V
	fréquence nominale	<i>f</i>	50		Hz
	consommation électrique maximale	<i>W_{max}</i>	50		W
	classe conduit de fumées	<i>T_{class}</i>	T450G		
	charge maximale de la cheminée supportée par l'appareil	<i>m_{chim}</i>	0		kg
	température fumées	<i>T_{f,g}</i>	151	177	°C
	température des fumées relevée en aval de la buse/manchon	<i>T_s</i>	181	212	°C
	débit massique des fumées	<i>Φ_{f,g}</i>	9,2	9,0	g/s
	combustible	-	bûches de bois		
	consommation horaire combustible	<i>m_h</i>	2,40	3,20	kg/h
	tube d'évacuation des fumées	<i>d_{out}</i>	Ø 150		mm
	section intérieure du conduit de fumée	-	Ø 150		mm
	hauteur minimale du conduit de fumée (du point de jonction)	-	3		m
	entrée de l'air de combustion	-	Ø 80		mm
	degré de protection IP	-	IP20		
	surface chauffable à puissance certifiée (*)	-	104	140	m ²
	poids net	<i>m</i>	125	125	kg
	mode de fonctionnement continu (CON) ou intermittent (INT)	CON/INT	INT		
	type d'appareil	-	Type CM		

* La valeur indiquée de surface chauffable (rapportée aux espaces avec un hauteur 2,70 m et un besoin thermique entre 32 et 33 W/m³) est purement indicatif et elle est calculée dans le cas des espaces parfaitement isolés et un appareil installé dans la position plus favorable à la propagation uniforme du chaleur. En raison de l'infinie possibilité de situations pouvant se produire dans les installations, le FABRICANT ne garantit pas que les chiffres indiqués correspondront dans toutes les applications.

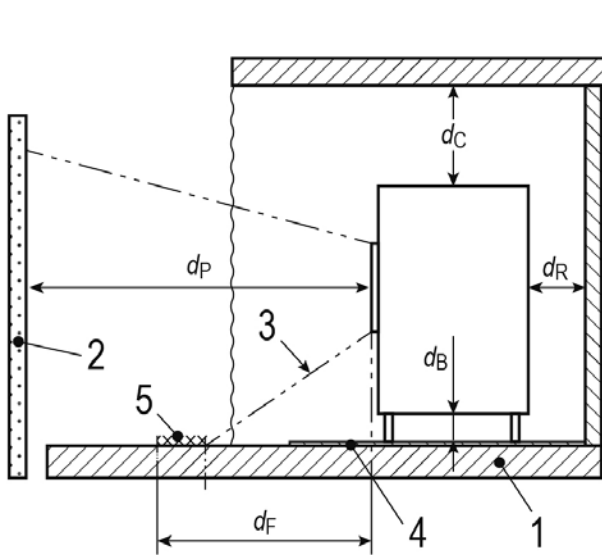
1.3.3 Distances de sécurité des matériaux inflammables



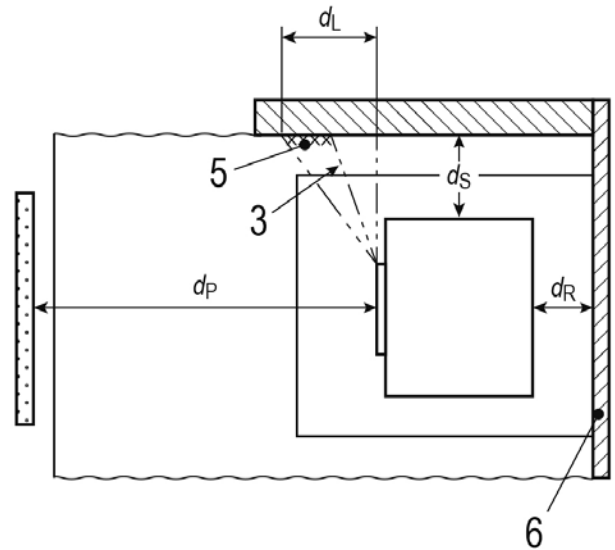
Dans le cas de parois recouvertes de bois ou d'autres matériaux inflammables, il faut respecter une distance de sécurité minimale, comme indiqué dans le schéma et le tableau ci-dessous.

Dans tous les cas, les distances ci-dessus devront être augmentées à proximité de meubles ou de tout autre objet particulièrement sensible à la chaleur à cause des variations thermiques que le fonctionnement de l'appareil pourrait engendrer.

Dans le cas de parois ininflammables, placer l'appareil à une distance minimale de sécurité (d_{non}) comme indiqué dans le tableau ci-dessous.



Vue de côté



Vue du dessus

	LÉGENDE
1	sol
2	matériau inflammable devant
3	zone de rayonnement
4	plaque pour la protection du sol
5	surface rayonnée à protéger
6	surfaces inflammables

	distances de sécurité des matériaux inflammables	mm
d_R	distance à l'arrière	300
d_S	distance sur le côtés	500
d_B	distance inférieure	0
d_C	distance supérieure	750
d_P	rayonnement frontal	2000
d_F	rayonnement au sol	1500
d_L	rayonnement latéral	1500
d_{non}	distance minimale des matériaux NON inflammables	100



Dans le cas de sols en matériaux combustibles, il est nécessaire de placer sous l'appareil une protection adéquate (par exemple une plaque d'acier 20/10 de protection de sol).

1.4 Le combustible bois

Les paragraphes suivants donnent des informations techniques et pratiques sur le combustible, de sorte que l'utilisateur comprenne toute l'importance que le FABRICANT accorde au choix et à la préparation du bois de chauffage ainsi qu'à l'utilisation correcte de l'appareil, indispensables à un bon fonctionnement et à la limitation de la consommation et de la pollution.



Le bois est la seule source d'énergie:

- Renouvelable, parce qu'il provient des arbres et arbustes qui poussent grâce à l'énergie solaire.
- Biologique, parce qu'il se forme à l'aide d'organismes vivants.
- Neutre par rapport à l'émission de dioxyde de carbone dans l'atmosphère ("CO₂- neutre"), puisque le CO₂ issu de la combustion du bois est le même que celui absorbé pendant la photosynthèse.
- Propre, parce qu'à l'issue du processus de combustion (s'il est effectué correctement), il ne reste que des substances naturelles présentes en grande quantité dans notre environnement selon des concentrations non toxiques pour les organismes vivants.

1.4.1 Caractéristiques du bois de chauffage

Sur la base de son poids, le bois de chauffage est habituellement classifié en bois tendre ou léger (qualité médiocre voire mauvaise) d'une part, et bois dur ou lourd (bonne qualité) d'autre part, ce dernier permettant de réalimenter le foyer moins souvent.

Le bois tendre ou léger, qui pèse environ 300-350 kg/m³ (humidité de 15/20%):

il s'allume facilement, présente une combustion plus rapide et produit des grandes flammes.

Font partie de cette catégorie les bois de sapin, ailante, caroubier, châtaignier, cyprès, cornouiller, mûrier, mélèze, aulne, pin, peuplier, saule, sureau et tilleul.



Le bois tendre produit davantage de crésote, ce qui demande de nettoyer plus fréquemment le conduit de fumée.

Le bois dur ou lourd pèse environ 350-400 kg/m³ (à 15/20% d'humidité):

il est plus compact (et moins résineux que le bois tendre); sa combustion, plus lente et durable, produit une flamme courte (indiquée pour le chauffage domestique).

Font partie de cette catégorie les bois d'érable, bouleau, charme, chêne chevelu, merisier, hêtre, frêne, chêne vert, noyer, olivier, orme, poirier, platane, chêne, robinier et rouvre (quelques-unes parmi les meilleures essences ont été mises en évidence).

Comme cela a été exposé plus haut, le bois de chauffage présente des caractéristiques différentes selon l'essence de laquelle il est tiré. Tous les types de bois ne sont pas identiques, et leur pouvoir calorifique varie d'une essence à l'autre. Par pouvoir calorifique du bois (kcal/kg), on entend la quantité de chaleur susceptible d'être fournie par la combustion complète d'un kilogramme de bois.

Cependant, si le pouvoir calorifique du bois varie selon la densité des essences, il varie également selon leur taux d'humidité; par conséquent, la puissance et le rendement de l'appareil sont directement liés au type de bois de chauffage employé (le pouvoir calorifique d'un bois bien sec est en moyenne de 3200 kcal/kg).

Quelques données comparatives concernant le pouvoir calorifique du bois:

- BOIS TENDRE = 2800 - 3400 kcal/kg.
- BOIS DUR ou LOURD = 3400 - 3900 kcal/kg.
- BRIQUETTES DE BOIS = 3850 - 4200 kcal/kg.
- GRANULÉS DE BOIS = 4200 - 4600 kcal/kg.



Cet appareil ne peut fonctionner qu'avec du bois de chauffage et ses dérivés.



Il est INTERDIT d'utiliser d'autres combustibles solides (ex. charbon).

Sont considérés comme étant du bois de chauffage:

- Le bois à l'état naturel avec écorce, débité ou non (sous forme de bûches ou de briquettes sans liant, fragments, copeaux), mais aussi les branches sèches et les pignes.
- Les déchets de bois issus de l'industrie de transformation du bois ou des chantiers de construction, à condition qu'ils ne soient pas imprégnés, vernis ou traités.

Ne sont pas considérés comme étant du bois de chauffage:

- Les déchets de bois issus de la démolition, de la restructuration ou de la rénovation de bâtiments, de la récupération des emballages (palettes) ou des vieux meubles en bois ou en formica, même s'ils sont mélangés avec du bois de chauffage.
- Les déchets de bois imprégné, verni, ou traité avec des produits utilisés pour protéger le bois, même s'ils sont mélangés avec

du bois de chauffage.

i Il convient d'éviter les essences résineuses car elles peuvent produire des incrustations qui endommagent les éléments intérieurs de la chambre de combustion de l'appareil et les parois du conduit de fumée.

1.4.2 Préparer le bois de chauffage

Le processus de transformation pour produire du bois de chauffage varie selon qu'il s'agit de débiter le bois en bûches, ou de fabriquer des briquettes ou des granulés

Granulés et briquettes se composent de déchets de bois comprimés des scieries qui disposent de grandes quantités de copeaux et de sciure; ils sont valorisés et transformés en un produit qui présente de belles perspectives économiques.

Quiconque possède des ressources forestières peut produire tout ou partie du bois de chauffage nécessaire pour satisfaire ses besoins domestiques.

Ceux qui ne disposent pas d'une telle ressource peuvent s'adresser à un spécialiste du bois de chauffage qui pourra les renseigner sur les qualités et les types de bois disponibles localement.

Les phases principales de la transformation en bois de chauffage sont les suivantes:

- Abattage des arbres ou des surgeons (en phase de lune décroissante ou en hiver).
- Élimination des petites branches sur les troncs et les grosses branches (on garde habituellement les morceaux d'un diamètre supérieur à 4 cm).
- Coupe des troncs et des branches en bûches de 1 m de long.
- Fente en deux des plus gros troncs.
- Empilement des bûches et bûchettes dans un endroit ensoleillé et bien aéré pour favoriser le pré-séchage.
- Protection de la partie supérieure des piles de bois de la pluie.
- Coupe du bois selon les dimensions désirées et stockage dans un lieu couvert, aéré et protégé de la pluie.
- Délai idéal de séchage du bois:
 - 2 ans (à l'extérieur).
 - 1 an (à l'intérieur, dans un endroit approprié).

i Bois vieux" ne signifie pas nécessairement "bois sec": le séchage du bois est fonction du temps, mais aussi de l'emplacement de stockage et de sa protection. Le bois entreposé pendant longtemps sans protection ou dans des lieux humides et peu aérés sera davantage susceptible de pourrir (dégradation par les champignons) que de sécher, entraînant la perte de son pouvoir calorifique.

1.4.3 Acheter du bois de chauffage

Dans le commerce du bois de chauffage, les unités de mesure les plus utilisées sont au nombre de trois:

- Mètre cube (m³): rapporté à n'importe quel type de bois, il correspond à un volume de 1 m³ sans espaces vides (le poids d'un mètre cube de bois varie en fonction de l'essence et de son taux d'humidité).
- Mètre stère (ms): rapporté au bois empilé, il correspond à un volume total de 1 m³ comprenant des espaces vides. La quantité de bois d'un mètre stère varie selon l'essence, l'humidité relative, le diamètre et la forme des bûches ainsi que du soin avec lequel le bois a été empilé (un mètre stère de bois rond d'1 m de long correspond à environ 0,7 m³ de bois).
- Quintal (q): officiellement aboli, le quintal (100 kg; 0,1 t) est une unité de mesure toujours très courante dans le commerce du bois.

i Dans le commerce du bois au volume, il est nécessaire de préciser l'essence et le niveau d'humidité pour connaître la valeur énergétique du bois, tandis que dans le commerce au poids, il n'est pas nécessaire d'indiquer l'essence, étant donné que les différences de pouvoir calorifique, à taux d'humidité égal, sont minimales d'une essence à l'autre.

i Le pouvoir calorifique du bois varie considérablement selon le degré d'humidité qu'il contient; il est par conséquent très important de connaître le taux d'humidité du bois acheté à des fins énergétiques.
À titre d'exemple, le hêtre sec (à 15% d'humidité) dégage 25% de chaleur en plus que le même type de bois ayant un taux d'humidité de 30%. Son pouvoir calorifique se réduit de moitié avec un taux d'humidité de 50%.

i Si l'on achète du bois vert, humide ou mouillé, on paye aussi chèrement l'eau qu'il contient. Il est par conséquent conseillé d'acheter le bois de chauffage en été (juin-juillet) puisque la coupe de bois est effectuée principalement en automne, ce qui garantit l'achat d'un bois ayant un an de coupe environ.

i Prendre garde de ne jamais utiliser de bois imprégné, verni ou traité, sa combustion pouvant dégager des substances toxiques. Son utilisation n'est autorisée que dans des installations de combustion autorisées.

1.4.4 La combustion

La combustion du bois met en jeu les trois phases suivantes

- **SÉCHAGE:** Grâce au feu, l'humidité s'évapore du bois. Tout bois contient un certain taux d'humidité et, puisqu'une partie de la chaleur que produit le feu sert à l'évaporation de l'eau, il convient, pour des raisons économiques mais aussi de respect de l'environnement, d'utiliser du bois sec (à 20% d'humidité max.) plutôt que du bois vert ou fraîchement coupé (à 50% ou plus d'humidité). Le séchage se termine quand le bois atteint la température de 100°C (point d'ébullition de l'eau).
- **PYROLYSE:** À une température supérieure à 100°C, le bois se décompose en gaz volatils et charbon. Le bois prend feu entre 260°C et 315°C et brûle le charbon et une petite partie des gaz. La plupart des gaz de combustion seront évacués par le conduit de cheminée, à moins que la température dans l'appareil ne soit suffisamment élevée pour assurer leur combustion complète. De la créosote se forme quand les fumées sortant du conduit se mélangent avec de la vapeur d'eau.
- **GAZÉIFICATION ET COMBUSTION:** Les gaz (fumées) et le charbon (résidus du bois) brûlent. Le charbon commence à brûler en émettant de la chaleur à une température qui varie entre 540-705°C, et se réduit en cendres. C'est pendant cette phase que la majeure partie de la chaleur utilisable se dégage. Les gaz volatiles s'enflamment entre 600 et 650°C à condition qu'il y ait suffisamment d'oxygène. Mais les gaz atteignent rarement cette température, à moins d'être dirigés vers les flammes ou vers une partie de la chambre de combustion où cette température est dégagée.

Dans la pratique, les trois phases se superposent de manière complexe pendant la combustion de chaque morceau de bois.

La mauvaise combustion du bois peut produire des émissions toxiques; à noter qu'un niveau élevé de ces émissions correspond à un faible rendement énergétique (par ex. en utilisant de grandes bûches, on obtient le ralentissement et la réduction de la température de combustion, avec des effets négatifs sur l'appareil et sur le conduit de fumée; la combustion incomplète de bois vert ou humide favorise les phénomènes de bistrage et de condensation à l'intérieur du conduit de fumée.

Par contre, la combustion complète (avec du bois sec de petite dimension) dégage une température plus élevée, avec davantage d'économies de combustible.

Pour obtenir une bonne combustion et des rendements calorifiques supérieurs, les conditions suivantes doivent être réunies:

- Le bois de chauffage doit être bien sec (taux d'humidité de 15 à 20%).
- L'appareil doit être conçu de sorte que:
 - Dans la chambre de combustion, des températures élevées soient atteintes.
 - Les gaz de combustion doivent garder pendant longtemps une température élevée.
 - L'apport en oxygène nécessaire à la combustion des gaz doit être assuré.

1.5 Avertissements

1.5.1 Avertissements de sécurité



ATTENTION: Pour une bonne utilisation de cet appareil et des équipements électriques ainsi que pour éviter d'éventuels accidents, respecter scrupuleusement les instructions contenues dans la présente notice.



ATTENTION: Les travaux d'installation, le raccordement électrique, le contrôle du fonctionnement, l'entretien et la réparation de l'appareil doivent impérativement être réalisés par une personne qualifiée.



ATTENTION: Si un incendie se déclare dans le conduit de fumée, il faut impérativement éteindre l'appareil et appeler les pompiers. Avant toute remise en service de l'appareil, faire contrôler le conduit et les tubes de raccordement par un professionnel et faire réparer en cas de dommage constaté.



ATTENTION: cet appareil NE PEUT PAS être installé dans a conduit de fumée partagé.



ATTENTION: Touts les règlements nationaux et locaux, ainsi que les Normes Européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.



ATTENTION: Touts les règlements nationaux et locaux, ainsi que les Normes Européennes doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.



ATTENTION: La réglementation en matière de prévention des accidents et les instructions contenues dans la présente notice doivent être strictement respectées.



ATTENTION: Toute personne qui s'apprête à utiliser l'appareil doit avoir lu et bien compris toutes les instructions pour le bon fonctionnement de l'appareil contenues dans la présente notice.



ATTENTION: Toute altération ou remplacement non autorisé de composants de l'appareil peut provoquer des situations de danger pour la sécurité de l'opérateur, dégageant le FABRICANT de toute responsabilité civile et pénale.



ATTENTION: Il est conseillé de toujours veiller à la sécurité des enfants, des personnes âgées et des handicapés lors du fonctionnement de l'appareil: certaines surfaces de l'appareil peuvent atteindre des températures très élevées.



Ne pas toucher la vitre. Celle-ci est un composant de l'appareil qui permet de voir les flammes et contribue à la diffusion de la chaleur par rayonnement. La vitre est très chaude.



ATTENTION: S'appuyer ou s'accrocher par inadvertance à la porte ouverte, pendant les phases d'entretien de l'appareil, peut provoquer le renversement de l'appareil et il est donc recommandé de prévenir ce risque et de prendre toutes les précautions, surtout en présence d'enfants, de personnes âgées ou handicapées et d'animaux.



ATTENTION: Au cas où l'appareil serait installé sur un plancher inflammable, il est recommandé d'utiliser un plateau de protection du sol en matériau ignifuge, présentant une épaisseur minimale de 2 mm et des dimensions supérieures à l'encombrement de l'appareil.



ATTENTION: Ne jamais utiliser de liquide inflammable comme l'alcool ou l'essence pour accélérer l'allumage d'un feu de bois: c'est extrêmement dangereux. Les vapeurs d'alcool ou d'essence s'enflamment facilement et provoquent de graves brûlures.

1.5.2 Précautions générales

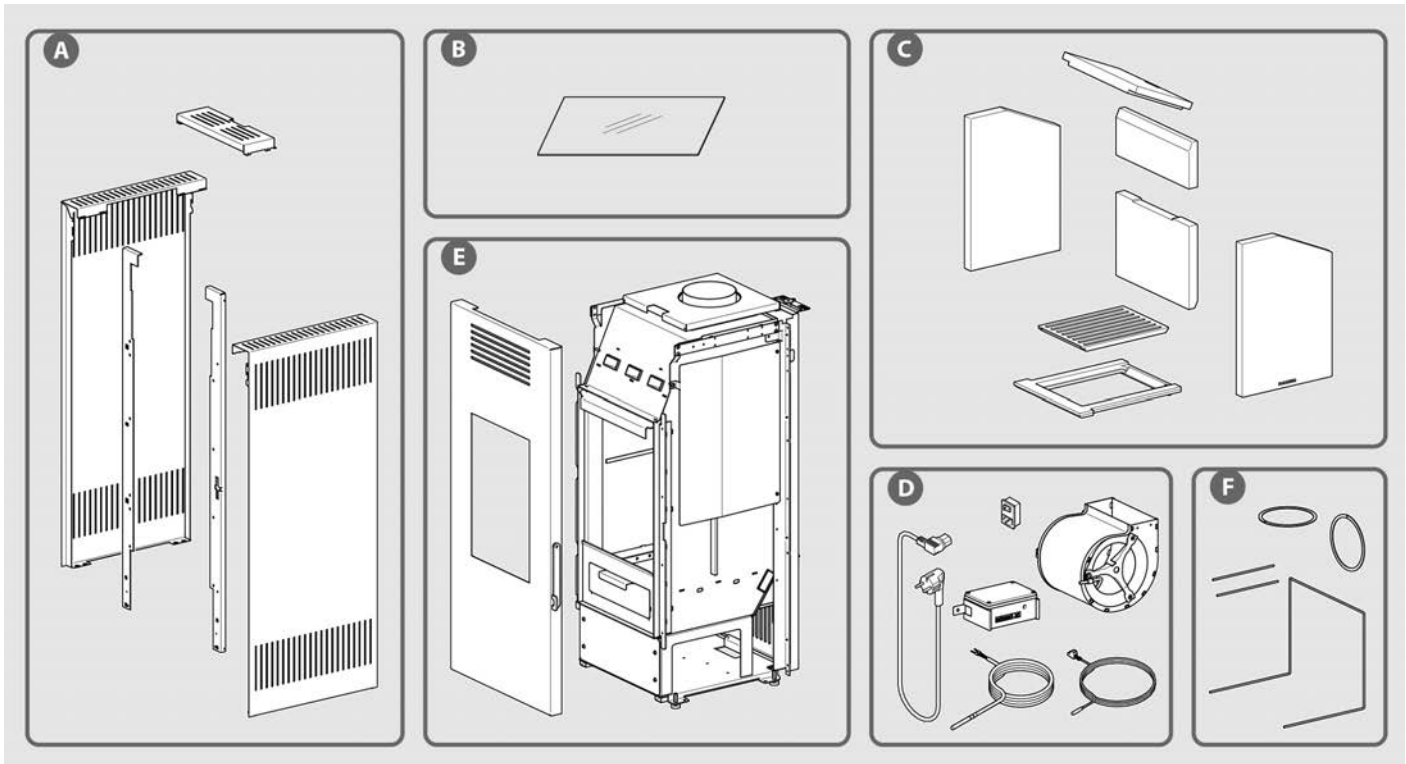
-  **ATTENTION:** Cet appareil n'est destiné qu'à l'utilisation pour lequel il a été conçu et fabriqué.
-  **ATTENTION:** Il est déconseillé d'utiliser cet appareil pour cuisiner, les vapeurs et les graisses produites pouvant encrasser les éléments internes de la chambre de combustion et du conduit de fumée.
-  **ATTENTION:** Ne pas utiliser l'appareil comme incinérateur.
-  **ATTENTION:** Ne pas utiliser l'appareil s'il est cassé ou fonctionne mal.
S'il s'agit d'un modèle à convection ventilée (avec ventilateur), l'éteindre en débranchant le cordon d'alimentation.
-  **Afin d'éviter tout retour accidentel de fumée dans la pièce, l'utilisation de l'appareil avec la porte ouverte ou sans la vitre ou encore avec la vitre cassée est INTERDITE.**
-  **Ouvrir la porte lentement en laissant tout d'abord la porte entrouverte pendant quelques secondes avant de l'ouvrir entièrement. Le retour éventuel de fumée pendant le rechargement du foyer n'est pas dangereux, il suffit de bien aérer la pièce pendant quelques instants.**
-  **Vitre céramique résistance aux chocs thermiques 750°C. Important ne pas allumer le feu près de la vitre pour éviter son dépérissement (blanchissement) à long term.**
-  Vérifier périodiquement le bon état des carreaux de fumées.
-  Il est INTERDIT de nettoyer l'appareil en l'aspergeant d'eau.
-  Pour toute réparation il est recommandé de s'adresser à un professionnel qualifié et formé et de n'utiliser que des pièces d'origine pour remplacer les pièces endommagées.
-  La présente notice doit être soigneusement conservée; elle doit accompagner l'appareil tout au long de sa vie.
En cas de revente ou déplacement de l'appareil, transmettre la notice à l'utilisateur et à l'installateur suivants afin qu'ils prennent connaissance des instructions et préconisations concernant son installation et son fonctionnement.
En cas de perte, adressez-vous à votre installateur afin qu'il vous en procure un nouvel exemplaire.
-  N.B. Le FABRICANT n'est en aucun cas responsable pour les dommages éventuels de toute sorte causés directement ou indirectement aux personnes, animaux ou choses par l'inobservance des conseils d'installation, d'utilisation et d'entretien contenus dans cette notice et des recommandations suivantes:
A) lors des travaux d'entretien, calage, remplacement des pièces, nettoyage et réparation veiller à ce que l'appareil ne soit pas branché par un tiers.
B) la jonction entre l'appareil et le conduit de fumée doit être réalisée dans les règles de l'art avec des matériaux adaptés.
C) Verificare che l'ambiente di installazione sia adeguatamente aerato come prescritto.

1.5.3 Élimination des composants de l'appareil en fin de vie

i L'abandon de l'appareil dans des zones accessibles constitue un grave danger pour les personnes et les animaux. Son propriétaire sera tenu responsable des éventuels dommages aux personnes et aux animaux.

i Au moment de la destruction, le marquage CE, le présent manuel, la déclaration d'élimination, le livret d'installation et les autres documents relatifs à cet appareil devront être conservés. Il est rappelé que l'éventuel enregistrement auprès du cadastre régional doit être supprimée.

! **ATTENTION: Tout abus dans le cadre de l'élimination de l'appareil expose l'utilisateur à l'application des sanctions administratives prévues par la réglementation en vigueur.**



L'exemple de vue éclatée et le tableau suivant montrent et énumèrent les composants de l'appareil et les instructions pour une séparation et une élimination appropriées.

En particulier, les composants électriques et électroniques doivent être séparés et éliminés dans des centres autorisés pour cette activité, conformément à la directive DEEE 2012/19/UE.

A. HABILLAGE EXTÉRIEUR

S'il y en a, éliminez-les séparément selon le matériau:

- métal
- verre
- tuiles ou céramiques
- pierre

B. VERRE DES PORTES

S'il y en a, éliminez-les séparément dans un conteneur à verre.

C. HABILLAGE INTÉRIEUR

S'il y en a, éliminez-les séparément selon le matériau:

- métal
- tuiles ou céramiques

D. COMPOSANTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Câblage, moteurs, ventilateurs, circulateurs, écrans, capteurs, bougies d'allumage, cartes électroniques.

S'il y en a, éliminez-les séparément dans des centres agréés, conformément à la directive DEEE 2012/19/EU.

E. STRUCTURE MÉTALLIQUE

Éliminez-la séparément dans le conteneur des déchets métalliques.

F. COMPOSANTS NON RECYCLABLES

Poignées, joints et tuyaux en caoutchouc, silicone ou fibres, etc. Éliminez-les dans les déchets mixtes.

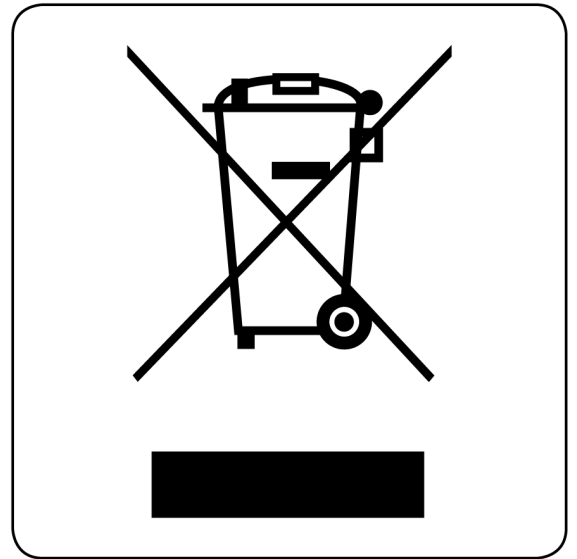
Informations relatives à la gestion des déchets d'appareils électriques et électroniques contenant des piles et des accumulateurs en vertu de la Directive européenne 2012/19/CE.

i Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.

i Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/CE.

i La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.

i Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.



1.6 L'environnement



ATTENTION: Pour assurer son bon fonctionnement, l'appareil devra être installé dans une pièce suffisamment ventilée, dans laquelle l'air nécessaire pour la combustion complète peut affluer librement, en conformité avec la réglementation concernant l'installation des appareils de chauffage.

Le débit d'air nécessaire est celui requis pour obtenir une bonne combustion et permettre la ventilation de la pièce dont la surface ne devrait pas être inférieure à 20 m³.

L'ouverture permanente pour l'arrivée de l'air frais doit être réalisée sur le mur extérieur de la pièce d'installation (pour la section minimale voir paragraphe 2.3.2) et de façon qu'elle ne peut pas être bouchée (vérifier périodiquement).

La ventilation indirecte par l'admission de l'air de pièces attenantes à celle d'installation de l'appareil est possible, pourvu que celles-ci soient ventilées directement, ne soient pas de chambres à coucher ou de salles de bain, ou soient à l'abri de tout danger d'incendie (garages, débarras, dépôts de matériaux combustibles sont donc exclus), dans le respect de la législation locale en vigueur.

Le débit d'air nécessaire pour une bonne combustion est de 40 m³/h.

(Données relatives au fonctionnement porte fermée).



Dans les salles de bains, les toilettes, les chambres et les studios, ainsi que dans les pièces où l'on prend un bain ou une douche et dans les pièces où se trouve un autre appareil de chauffage qui ne dispose pas de sa propre alimentation en air, seule une installation étanche avec une prise d'air de combustion à l'extérieur est autorisée. La porte de la chambre de combustion de l'appareil ne peut rester ouverte que le temps strictement nécessaire au chargement du bois dans la chambre de combustion.



Sauf dans le cas d'installations étanches, la présence de hottes et de ventilateurs d'extraction doit être prise en compte lors du dimensionnement du système de ventilation et lors de l'essai d'allumage afin de détecter toute déviation par rapport à la conception ou toute interférence susceptible d'affecter la sécurité.

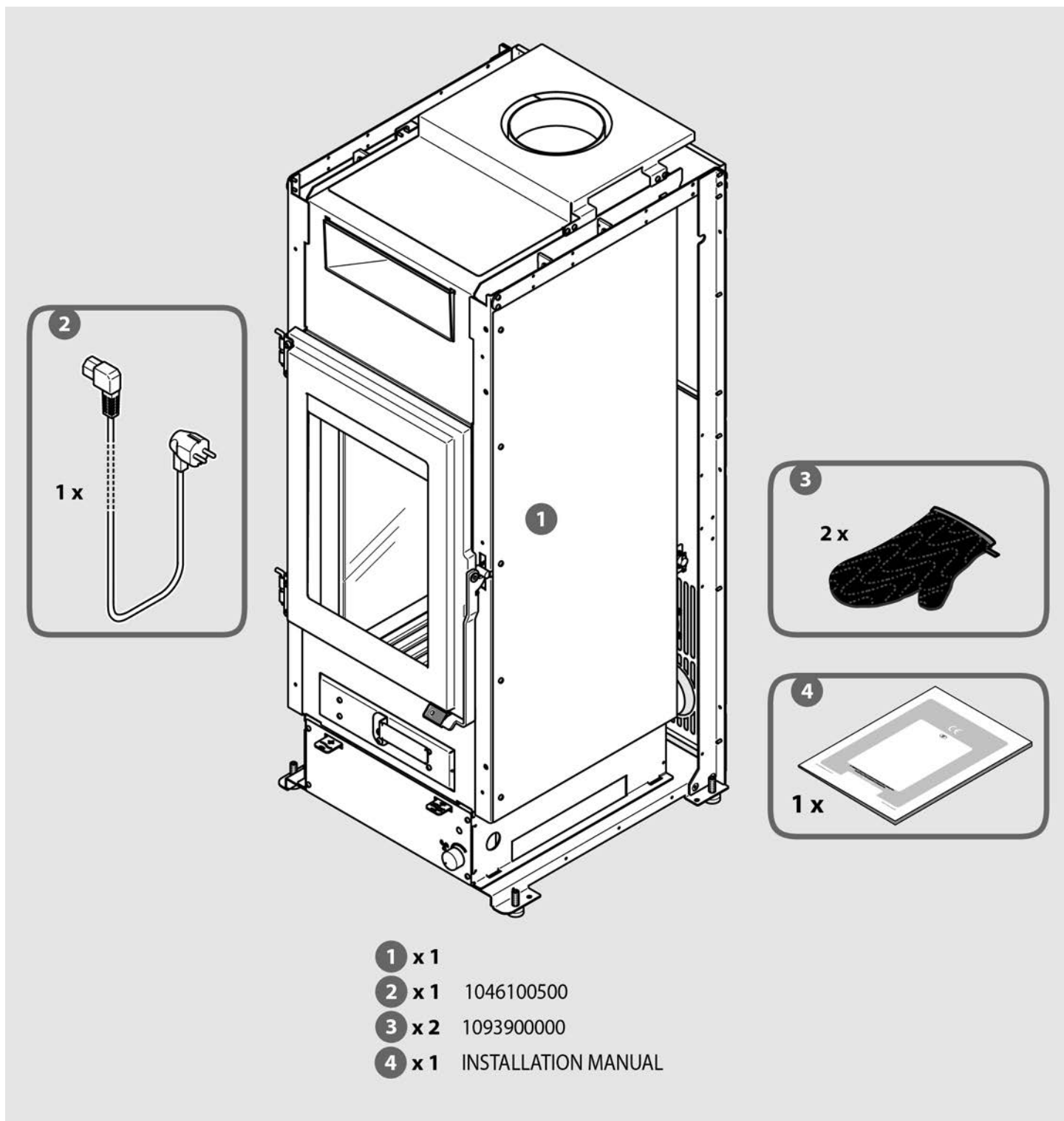


Il est INTERDIT de positionner rideaux, étagères en bois, tapis, fauteuils, pièces de mobilier et tout autre matériau inflammable à proximité de l'appareil.



Il est INTERDIT d'installer et d'utiliser l'appareil dans des pièces où des matériaux inflammables ou explosifs ou des mélanges dont la quantité pourrait engendrer des risques d'incendie ou d'explosion sont fabriqués, produits, ou stockés.

1.7 Accessoires livrés avec l'appareil



i Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble d'origine disponible auprès du FABRICANT ou de son Service d'Assistance Technique.

1.7.1 Description des composants

- Commande du registre d'air primaire [A] : enfoncez à fond (vers le +) pour ouvrir et tirer à fond (vers le -) pour fermer (voir section 3.2 - figure 3). Lors des opérations de réglage utilisez le gant fourni.
- Commande du registre d'air de post combustion [B] : enfoncez à fond (vers le +) pour ouvrir et tirer à fond (vers le -) pour fermer (voir section 3.2 - figure 3). Lors des opérations de réglage utilisez le gant fourni.
- Entrée d'air secondaire: orifices de dimensions appropriées positionnés sur le bord supérieur de la structure et permettant d'apporter toujours une quantité suffisante d'air nécessaire à une bonne combustion et au nettoyage de la vitre.
- Cendrier : pour y accéder, vous devez ouvrir la porte esthétique extérieure. Contrôlez périodiquement le tiroir et videz-le le cas échéant.
- Chambre de combustion : côtés en CMtech®2 ou vermiculite , dos en fonte et déflecteur en vermiculite.

1.8 Fonctionnement

Cet appareil a été conçu pour obtenir un rendement maximal tout en réduisant la consommation de combustible.

La forme et le parement permettent d'atteindre et de retenir à l'intérieur de la chambre de combustion une température très élevée qui optimise la combustion et réduit nettement la consommation de combustible.

Pour utiliser au mieux et ne pas gaspiller la chaleur produite dans la chambre de combustion, on a réalisé dans l'appareil un échangeur de chaleur à faisceau tubulaire, qui prélève la chaleur dans la zone où les produits de la combustion sont à la température la plus élevée.

Après avoir traversé le déflecteur de fumées, les fumées sont convoyées à travers une canalisation de ralentissement et d'échange thermique, qui permet d'obtenir de l'air chaud pour le chauffage en réduisant la température des fumées en sortie. L'air chaud se répand dans la pièce par des fentes d'aération.

Les échangeurs de chaleur placés derrière la chambre de combustion et dans le corps de l'appareil sont étanches grâce à des soudures continues qui garantissent l'impossibilité d'échange des fumées avec l'air de chauffage.

La chaleur, en partie rayonnée, est principalement diffusée par convection forcée (mouvement artificiel de l'air produit par le ventilateur incorporé à l'appareil): un flux d'air (induit par le ventilateur) prélevé dans la pièce et réchauffé en le faisant passer par un circuit d'échange thermique à l'intérieur du corps de l'appareil, est canalisé et restitué dans la pièce à chauffer par le haut de l'appareil.



Le choix d'introduire de l'air chaud dans le haut de l'appareil a été effectué afin:

- **D'éviter le déplacement de la poussière éventuellement déposée sur le plancher.**
- **De respecter et d'exploiter le mouvement naturel de l'air (mouvement ascendant de l'air chaud, mouvement descendant de l'air froid).**

2 INSTALLATION

2.1 Élimination des déchets d'emballage

N'étant pas toxiques ni nocifs les éléments qui composent l'emballage ne nécessitent de processus d'élimination particuliers. En conformité avec les lois en vigueur dans le Pays où l'appareil est installé, l'utilisateur pourra stocker, éliminer ou recycler les déchets de l'emballage.

 Pour une élimination correcte de l'emballage, voir également les instructions fournies par le code QR sur l'étiquette de l'emballage.

 **ATTENTION: Il est dangereux de laisser le sachet en polyéthylène utilisé pour l'emballage de l'appareil à la portée des enfants.**

2.2 Prescriptions pour l'installation

Le lieu d'installation doit permettre l'emploi aisé et le bon entretien de l'appareil. Le lieu d'installation doit:

- Être doté de prises d'entrée d'air frais conformément aux prescriptions concernant l'environnement (voir paragraphe 1.6).
- Construit avec des planchers de capacité portante adéquate (vérifier le poids de l'appareil dans la fiche technique au point 1.3.2). Si la construction existante ne répond pas à cette exigence, des mesures appropriées doivent être prises (par exemple, une plaque de répartition des charges).
- Être doté d'amenée de courant conforme à 230 V~ 50 Hz. (*)
- Être doté d'installation électrique conforme aux directives en vigueur. (*)

* Seulement pour les modèles à convection forcée.

- Être doté de système d'extraction des gaz conforme aux normes en vigueur, au but de garantir:
 - Tirage adéquat pour le fonctionnement correcte et sûr de l'appareil.
 - Résistance adéquate aux chocs thermiques.
 - Résistance adéquate à la corrosion provoquée par les produits de la combustion.
 - Un accès facile pour les contrôles et l'entretien périodique.
 - Une isolation adéquate de tout matériau inflammable.
- Être conforme aussi à d'autres normes éventuellement en vigueur dans le pays où a lieu l'installation.

 **ATTENTION : L'installation de l'appareil doit permettre un accès aisé pour le nettoyage de l'appareil lui-même, des conduits de fumées et de la cheminée.**

2.3 Installation de l'appareil

 **ATTENTION: L'installation de l'appareil doit être réalisée exclusivement par du personnel spécialisé ou des personnes possédant des connaissances et une expérience similaires.**

2.3.1 Positionnement de l'appareil

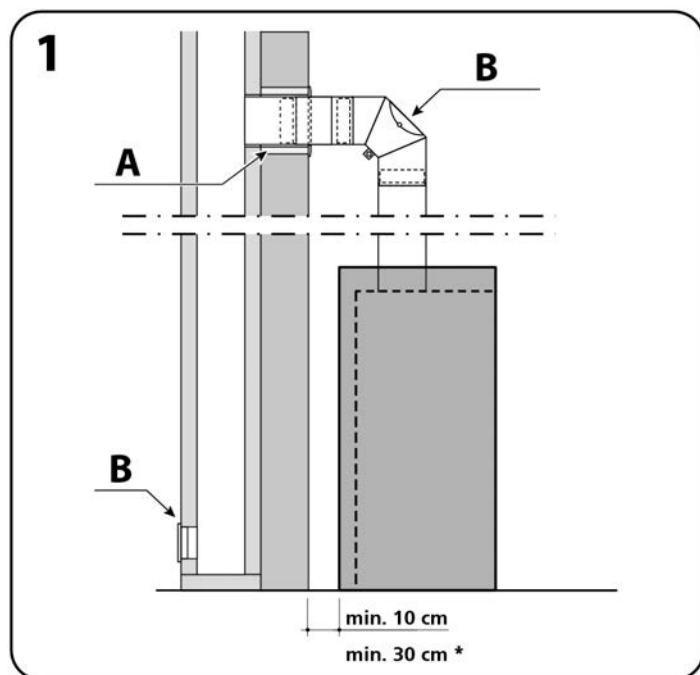
Après avoir choisi l'endroit le plus indiqué pour mettre l'appareil en place, déterminer la hauteur du centre du tuyau pour la sortie des fumées (voir paragraphe 2.3.3) et réaliser le trou de passage avant la mise en place de l'appareil.

Pour la réalisation du trou pour la prise d'air extérieur, se reporter au paragraphe 2.3.2.

 **ATTENTION: Dans le cas où le tube de raccordement de fumée traverse des matériaux inflammables, il est impératif de l'isoler à l'aide d'un isolant thermique d'épaisseur minimale 3 cm et maximale 10 cm. De manière générale, il est conseillé d'utiliser des tubes et des conduits de fumée isolés pour éviter la condensation des fumées avant la sortie de cheminée.**

 **Le positionnement de l'appareil doit être réalisé en tenant compte des prescriptions et des recommandations contenues dans les paragraphes 1.5, 1.6 et 2.2, et de façon à permettre l'accès aisé à la fiche électrique.**

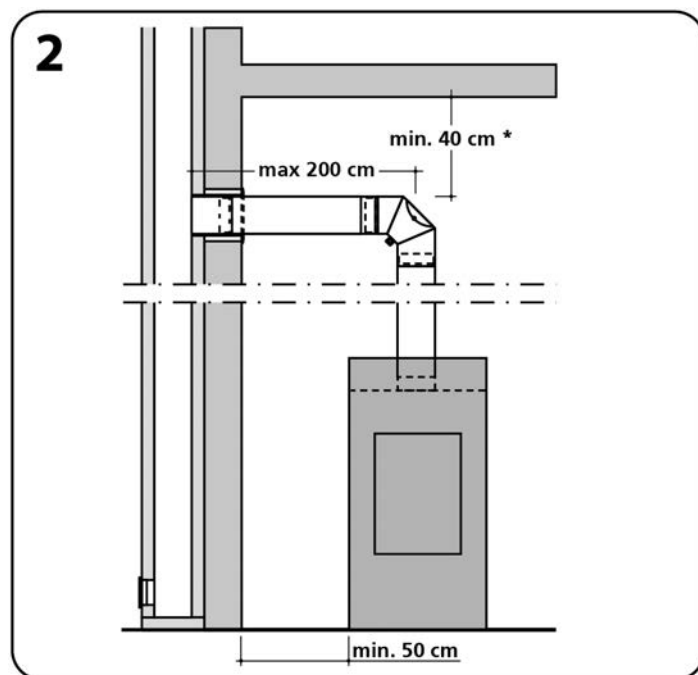
 **ATTENTION: L'installation pour l'évacuation des fumées doit se composer d'éléments mobiles et accessibles pour permettre un ramonage périodique aisé (voir figures 1 et 2).**



Vue de côté

* (avec murs inflammables)

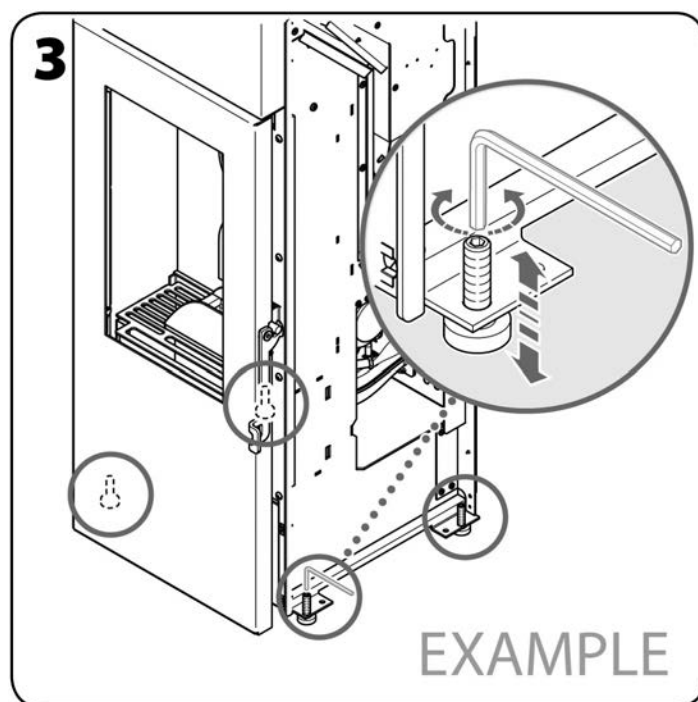
A. Isolation - B. Trappe d'inspection



Vue de face

* (avec plafonds inflammables)

i **ATTENTION:** Après avoir placé à l'emplacement choisi pour positionner l'appareil, il est possible de le soulever en utilisant les pieds réglables. Pour régler la hauteur des pieds (après avoir retiré les côtés de l'habillage - voir paragraphe 2.3.6) utiliser une clé hexagonale de 5 mm, en vissant dans le sens des aiguilles d'une montre pour soulever l'appareil, et dévisser en sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'abaisser.



2.3.2 Prise d'air extérieur

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est recommandé de réaliser l'alimentation en air de combustion par l'extérieur.

À cet effet, percer sur la paroi extérieure une ouverture pour l'entrée d'air, d'une section de 100 cm² (carottage Ø 12 cm); protéger l'ouverture avec une grille sur les parois intérieure et extérieure.

i La prise d'air extérieur ne doit pas forcément être réalisée à l'arrière de l'appareil.

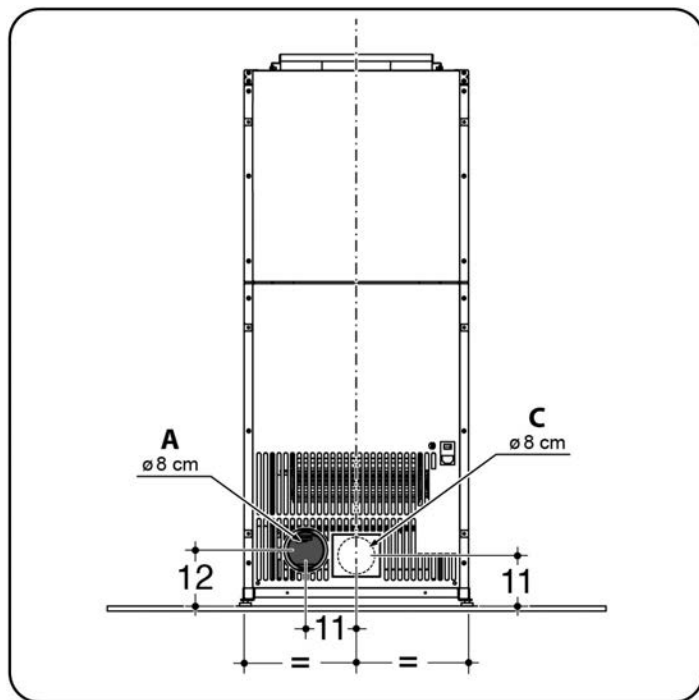
! **ATTENTION:** Un débit d'air comburant de 40 m³/h doit être assuré dans la pièce d'installation de l'appareil.

i Cet appareil est étanche, conçu pour connecter l'air de combustion de l'extérieur et convient donc pour une installation dans des maisons à basse consommation d'énergie.

L'air comburant peut être aussi connecté à l'appareil directement de l'extérieur directement par un tuyau de diamètre 80 mm et longueur maximum de 3 mètres avec une grille de protection vers l'extérieur.

Le kit optionnel fourni par le FABRICANT peut être utilisé.

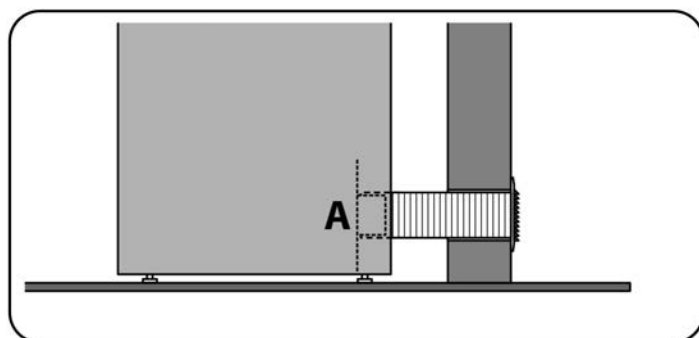
! **ATTENTION:** Le raccordement à l'entrée d'air de combustion au moyen d'un tuyau de 80 mm de diamètre et d'une longueur maximale de 3 mètres ne doit jamais dépasser la hauteur de l'entrée de l'appareil, c'est-à-dire qu'il ne doit pas s'étendre ou changer de direction vers le haut.



A. Entrée d'air primaire

C. Sortie d'air ventilé

(seulement FORESTA 12 avec kit optionnel code 1532201800)



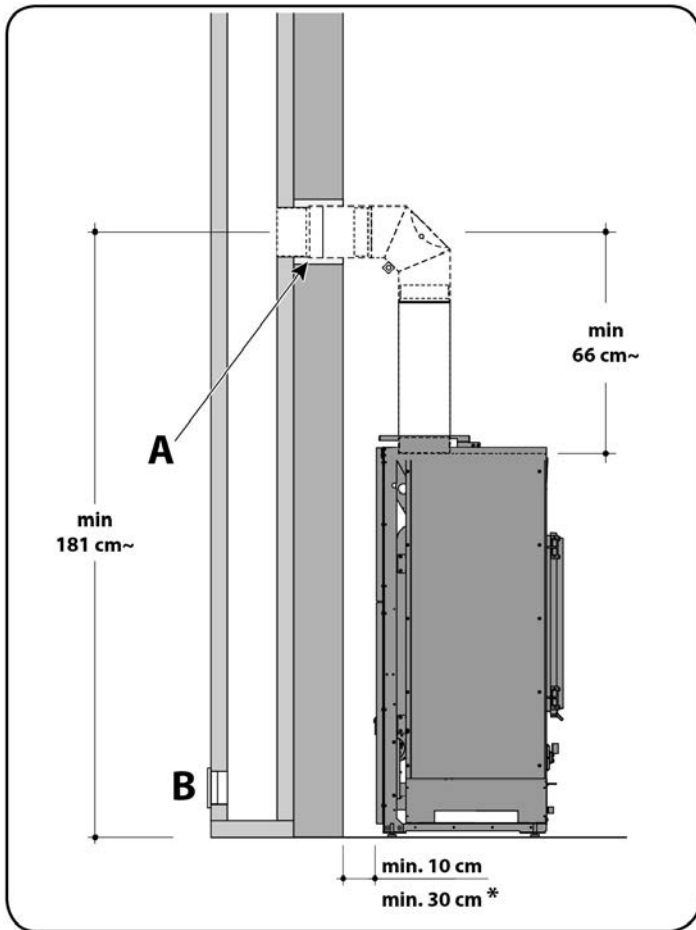
2.3.3 Raccordement au conduit de fumée

Pour réaliser la jonction entre l'appareil et le conduit de fumée, il conviendra d'employer des éléments en matériaux non combustibles et résistants aux produits de la combustion et à leur condensation éventuelle (créosote).

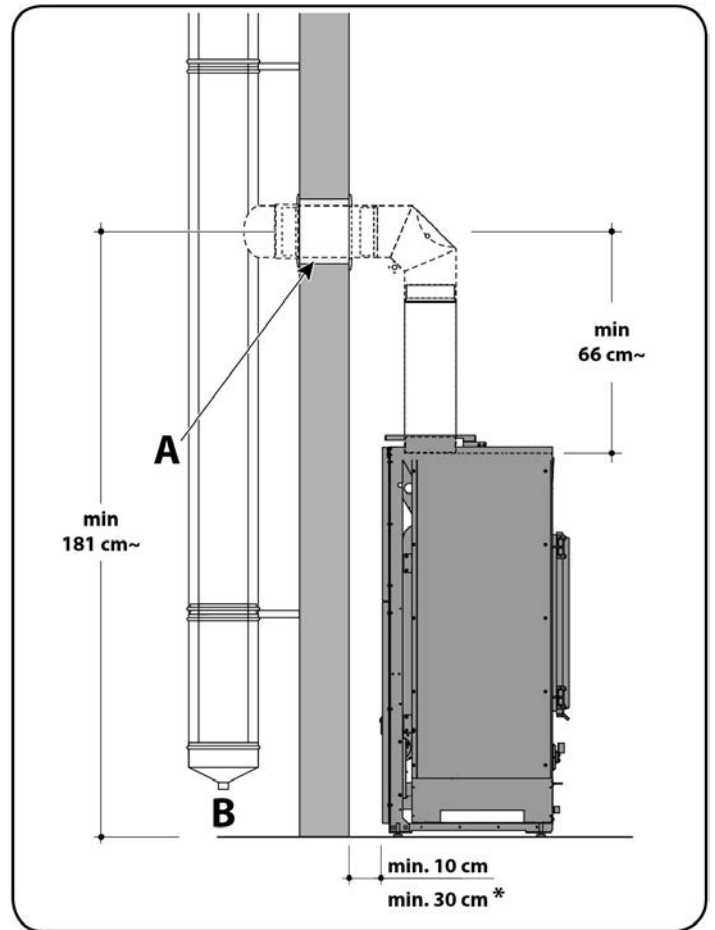
⊘ L'emploi de flexibles alu ou conduits en fibrociment pour réaliser le raccordement de l'appareil au conduit de fumée est INTERDIT.

⚠ ATTENTION: Pour réaliser le raccordement au conduit de fumée n'utilisez pas plus de deux coudes, chacun ayant un angle $\geq 90^\circ$; la longueur du canal de fumée en sortie horizontale ne doit pas dépasser les 200 cm.

conduit de fumée traditionnel



conduit vertical extérieur type inox isolé



* (avec murs inflammables)

A. Isolation

B. Trappe d'inspection

* (avec murs inflammables)

A. Isolation

B. Trappe d'inspection

L'appareil fonctionne en conditions de dépression; pour prévenir la condensation des produits de la combustion et son déplacement vers l'appareil, il y aura lieu de garantir la parfaite étanchéité aux fumées du raccordement au conduit de cheminée. Le conduit de raccordement doit permettre le nettoyage mécanique des suies au moyen d'un hérisson métallique.

⊘ Il est INTERDIT d'installer des dispositifs de réglage manuel du tirage dans le conduit de raccordement au conduit de fumée.

Après avoir positionné l'appareil à l'endroit choisi pour son installation, comme indiqué au paragraphe 2.4.2, le raccorder au conduit de fumée avec des tuyaux rigides en acier de section identique au "conduit d'évacuation des fumées" (voir fiche technique, paragraphe 1.3.2) en scellant parfaitement le conduit de raccordement. (Utiliser des produits certifiés CE conformément à la norme EN 1856-2:2003).

⊘ Il est INTERDIT de réduire le diamètre du tuyau de raccordement au conduit de fumée.

2.3.4 Conduit de fumée

L'évacuation des produits de la combustion de l'appareil au "conduit de fumée" (ou conduit de cheminée) doit être conforme aux prescriptions de la norme EN 1856 partie 1-2.

Le conduit de fumée, ou conduit vertical d'évacuation des produits de la combustion générés par l'appareil à tirage naturel, doit répondre aux prescriptions suivantes:

- Être étanche aux produits de la combustion, imperméable et isolé correctement de tout matériau combustible ou inflammable, conformément aux conditions d'utilisation (EN 1443 et EN 13384 partie 1-2-3).
- Être réalisé avec des matériaux résistant aux sollicitations mécaniques, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et aux condensats éventuels.
- Les joints d'assemblage entre les divers éléments qui composent le conduit de fumée doivent assurer une étanchéité parfaite aux fumées.
- Être surtout vertical avec des déviations par rapport à l'axe vertical ne dépassant pas 45°.
- Être isolé de tout élément combustible à l'aide d'un rideau d'air ou d'un isolant approprié.
- Avoir une section intérieure de préférence circulaire; il est par conséquent recommandé de réaliser un tubage réglementaire des sections carrées ou rectangulaires (qui dans le cas contraire doivent avoir un rapport entre les dimensions internes égal à 1,5 et des angles arrondis d'au moins 20 mm de rayon).
- Avoir une section intérieure constante, sans obstructions et indépendante.

Le conduit de fumée doit permettre la récupération des dépôts et d'éventuels condensats par une purge située sous la jonction entre le conduit de raccordement et l'appareil, et être facilement accessible et inspectable par une trappe étanche.

i Le tirage indiqué dans la liste des caractéristiques techniques de l'appareil est conforme aux Normes Techniques et à l'essai, au but de garantir les meilleures performances thermiques de l'appareil (consommation, rendement, émissions) en conformité aux données techniques déclarées et certifiées de l'Institut d'homologation. Un tirage supérieur pourrait causer un fonctionnement défectueux avec excessive consommation de combustible, surchauffage du corps de l'appareil et bruits ennuyeux de la chambre de combustion.

i Une section trop importante du conduit de fumée réduit la vitesse d'ascension des fumées, ce qui favorise la formation de dépôts, le refroidissement des fumées et la condensation de solutions acides à l'intérieur du conduit, et réduit donc la rapidité d'allumage et la combustion du bois.
Au contraire, une section sous-dimensionnée empêche l'évacuation correcte des fumées qui, en stagnant dans la chambre de combustion, étouffent la combustion (extinction du feu).

i Le FABRICANT décline toute responsabilité quant à un mauvais fonctionnement de l'appareil par suite de l'utilisation d'un conduit de fumée de dimensions inappropriées et/ou de l'installation d'un conduit réalisée sans respecter les exigences légales reportées ci-dessus.

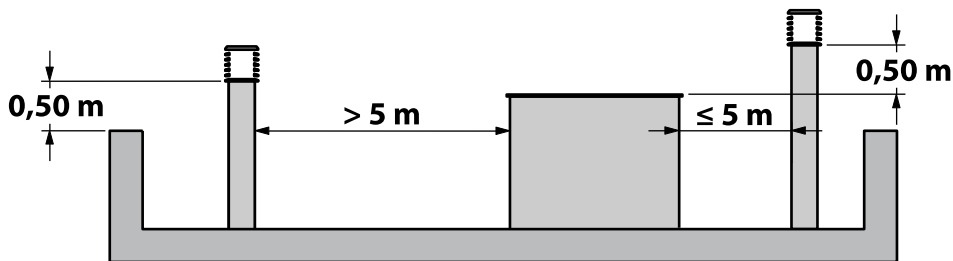
! ATTENTION: Si un incendie se déclare dans le conduit de fumée, il faut impérativement éteindre l'appareil et appeler les pompiers. Avant toute remise en service de l'appareil, faire contrôler le conduit et les tubes de raccordement par un professionnel et faire réparer en cas de dommage constaté.

2.3.5 Sortie de toit

Puisque le tirage d'un conduit de fumée dépend aussi de la sortie de toit (partie terminale du conduit), la construction de celle-ci doit être réalisée dans le respect des règles suivantes:

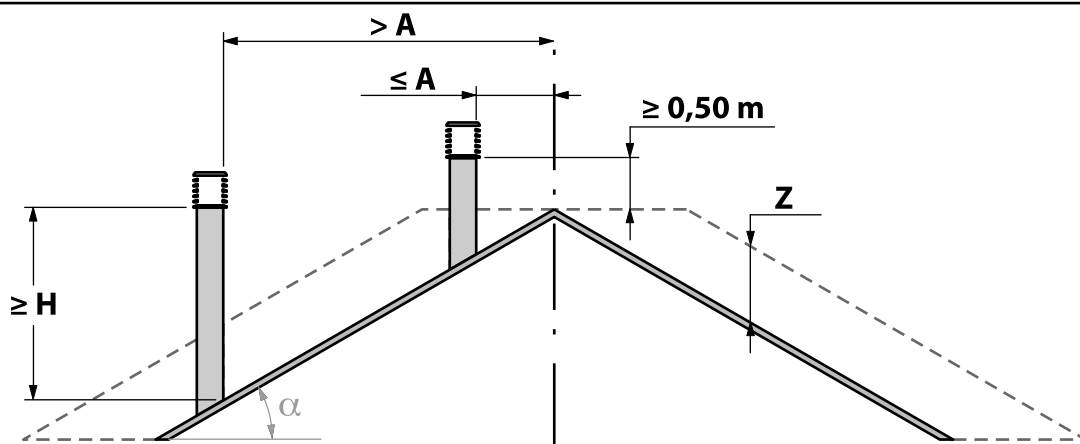
- La section intérieure doit être égale à la section du conduit de fumée.
- La section utile de sortie ne doit pas être inférieure au double de la section intérieure du conduit de fumée.
- La forme de la sortie de toit doit être conçue de façon à empêcher l'entrée dans le conduit de la pluie, de la neige et de corps étrangers, et à assurer l'efficacité de l'évacuation des produits de la combustion même en cas de vents tournants (il est recommandé d'installer une souche anti-vent).
- L'emplacement de la sortie de toit doit favoriser au maximum la dispersion des produits de la combustion dans l'atmosphère et doit être réalisé à l'extérieur de la zone de refoulement où la formation d'une pression contraire est favorisée. Les dimensions et la configuration de cette zone étant fonction de la pente du toit, il sera par conséquent nécessaire de respecter les hauteurs minimales indiquées dans la partie inférieure des figures.
- Lorsque la souche est constituée de plusieurs conduits de fumée jumelés, la sortie du conduit desservant l'appareil fonctionnant à combustible solide ou celle du conduit desservant l'étage supérieur devra dépasser d'au moins 50 cm les autres sorties afin d'éviter le phénomène de siphonnage.
- 8/10 mètres doivent séparer la sortie de toit de tout obstacle (édifices, plantes, etc.) qui dépasserait sa hauteur; dans le cas contraire, il conviendra de surélever la sortie d'au moins 1 mètre.

1



TOIT EN TERRASSE

2



TOIT EN PENTE

Inclinaison du toit α exprimée en degrés (°)	Distance du conduit à la verticale du faîtage A exprimée en mètres (m)	Hauteur minimale de la sortie sur le toit H exprimée en mètres (m)	Hauteur de la zone de refoulement Z exprimée en mètres (m)
15	1,85	1,00	0,50
30	1,50	1,30	0,80
45	1,30	2,00	1,50
60	1,20	2,60	2,10

3 EMPLOI

3.1 Contrôles et informations sur le premier allumage

Avant d'allumer l'appareil pour la première fois il faut:

- Détacher l'étiquette de la vitre et éliminer toute trace éventuelle de colle.
- Vérifier que toutes les prescriptions de sécurité sont respectées (voir paragraphes 1.5 et 1.6).
- Ayant vérifié que l'amenée de courant est à 230 V~ 50 Hz, veuillez brancher l'appareil.
- Mettre sur "1" l'interrupteur situé à l'arrière de l'appareil.

Pour la première utilisation de l'appareil, suivre les instructions du paragraphe 3.2 en veillant à garder le feu au ralenti pendant environ une heure.

Passé ce temps de préchauffage, augmenter progressivement l'allure de combustion en chargeant le foyer avec une quantité de combustible qui ne devra pas dépasser les recommandations (voir "consommation horaire combustible", dans la fiche technique au paragraphe 1.3.2) avec le registre de l'air ouvert, et garder cette allure pendant au moins 2 heures.



ATTENTION: Les enfants doivent être surveillés par un adulte. Ils ne doivent ni toucher les parties chaudes de l'appareil ni interférer avec son fonctionnement.



Le corps de chauffe métallique de l'appareil est revêtu d'une peinture spéciale haute température qui atteindra sa résistance thermique et sa stabilité chimique lors du premier allumage de l'appareil: une mauvaise odeur et un peu de fumée peuvent alors se dégager de l'appareil. Veiller à bien aérer la pièce lors du premier allumage. Une fois la peinture séchée, il n'y aura plus de dégagement d'odeur ni de fumée et l'appareil pourra être utilisé normalement.

3.2 Allumages suivants

Avant d'allumer le feu, contrôler le cendrier et le vider éventuellement; si nécessaire, nettoyer la vitre céramique de la porte (voir paragraphe 4.1.2) et la chambre de combustion (voir paragraphe 4.1.3).

En phase d'allumage, mettre les commandes dans les positions indiquées:

- Interrupteur sur le dos de l'appareil en position "1" (voir image 1)
- Commande du registre d'air primaire [A] ouverte au maximum : à l'aide du gant, enfoncez à fond (vers le +) pour ouvrir et tirez à fond (vers le -) pour fermer (voir figure 3). Cela apporte beaucoup d'air sous la grille et permet un allumage rapide.
- Commande du registre d'air de post combustion [B] ouverte au maximum : à l'aide du gant, enfoncez à fond (vers le +) pour ouvrir et tirez à fond (vers le -) pour fermer (voir figure 3).



Pour régler l'intensité de la ventilation, tournez le potentiomètre, situé à l'avant en bas à droite, dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'augmenter et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la diminuer (voir figure 2).

Lorsque le potentiomètre est tourné à fond dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ventilation entre en mode [SMART] : le ventilateur ne démarre automatiquement à une vitesse élevée que si l'appareil est très chaud.

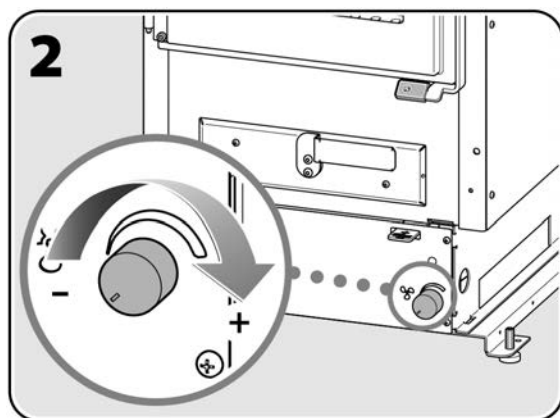
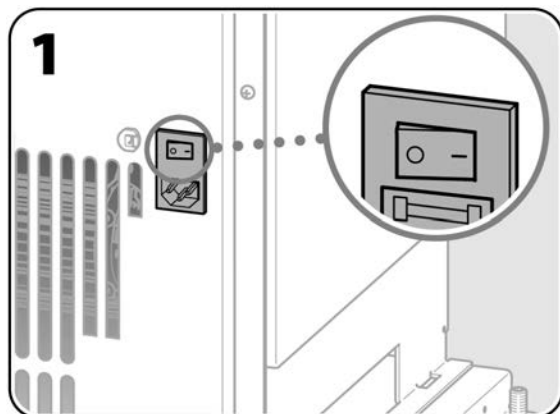


ATTENTION: Par sécurité, lorsque l'appareil est très chaud, le mode [SMART] s'active automatiquement, amenant le ventilateur à une vitesse élevée, quelle que soit la position du potentiomètre.

Allumer le feu dans un appareil à bois n'est pas si facile. On ne plaisante pas avec le feu, c'est pourquoi il faut être prudent et suivre scrupuleusement les consignes données dans ce chapitre.

Pour allumer le feu en toute sécurité, il est conseillé d'utiliser les allume-feu traditionnels, ou d'autres produits spécifiques disponibles dans le commerce et conçus à cet effet, au lieu du papier huilé ou du papier journal, en suivant également les instructions ci-jointes.

Ces produits sont imprégnés de substances spécifiques qui permettent de faire durer davantage la flamme, en donnant le temps à



la flamme de bien attaquer le bois. Positionner l'allume-feu sur la sole foyère et y placer quelques dizaines de bouts de bois (plus petits et secs ils seront, mieux le feu prendra). Entrecroiser les bouts de bois en créant un empilement, de sorte que l'air circule librement entre les bouts de bois. Un empilement trop compact empêche l'embrasement.



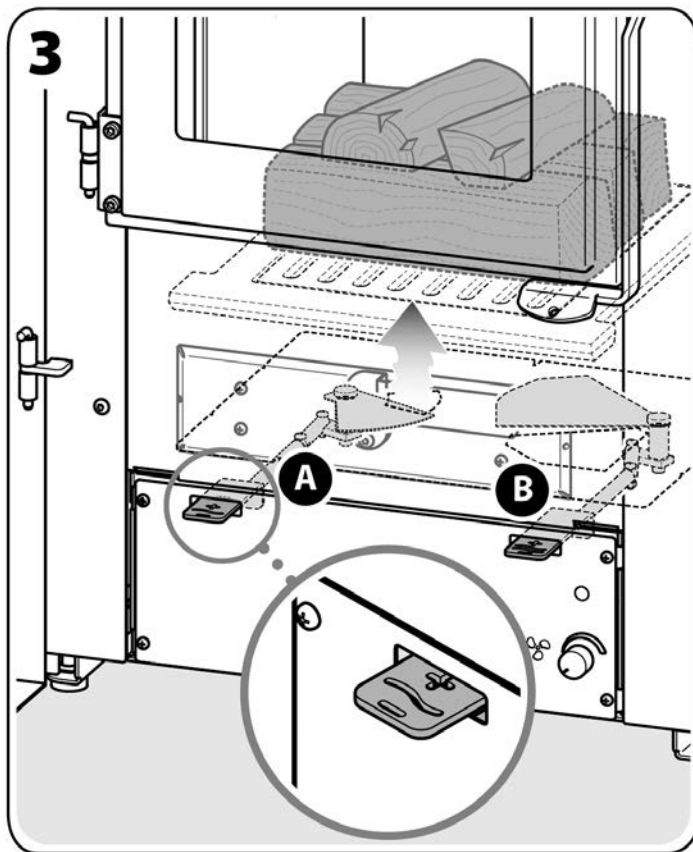
ATTENTION : Pour charger le combustible et régler les deux registres d'air lorsque l'appareil est en marche, il est obligatoire de toujours utiliser les deux gants fournis, en faisant très attention aux parties particulièrement chaudes (voir figures 3, 4, 5 et 6).

Une fois le feu allumé, attendre qu'un lit de braises se soit formé (15 minutes env.) et placer des bûches sur le lit de braises en évitant de les entasser et en ne dépassant pas la quantité optimale de combustible (voir "consommation horaire combustible" dans la fiche technique du paragraphe 1.3).

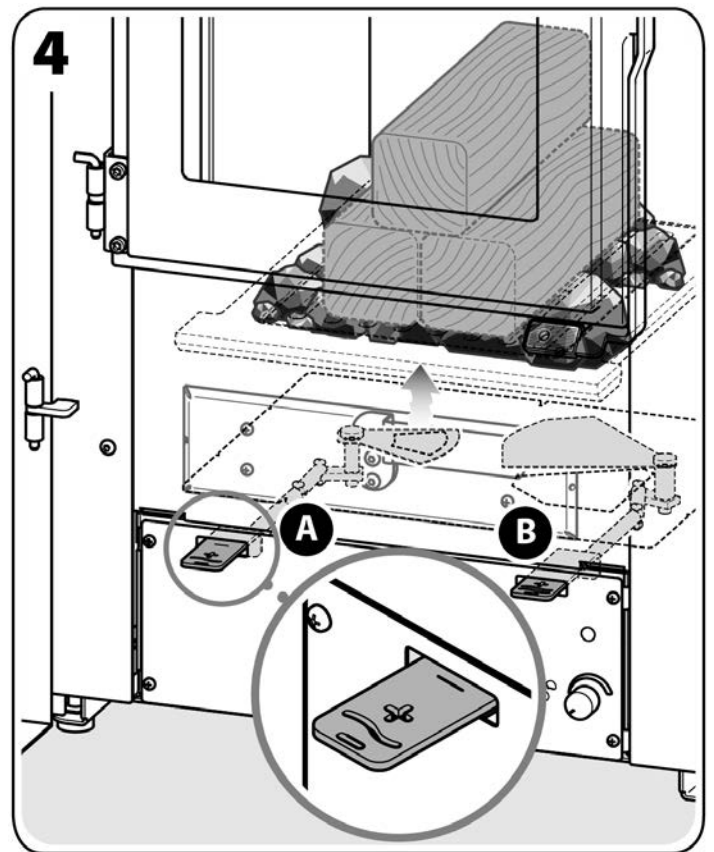


Vérifier le tirage du conduit de fumée; un mauvais tirage peut être provoqué par de basses pressions ou lorsque le conduit de fumée est froid. Si le tirage du conduit de fumée est correct, on peut allumer la base du tas de bois. En cas de tirage difficile, faire un tas de petits bouts de bois légers et très inflammables, qui dégagent beaucoup de chaleur en brûlant. La chaleur dégagée devrait chauffer le conduit de fumée et venir à bout des conditions de tirage difficiles.

Attendez que le feu ait pris (au bout d'une heure environ), puis réglez le débit d'air au moyen de la commande registre d'air primaire [A] (voir figure 4); l'appareil et le conduit de fumée doivent se réchauffer suffisamment pour maintenir un bon tirage et atteindre la température critique pour la combustion correcte du bois.



Registres d'air et chargement de bois pendant l'allumage



Registres d'air et chargement de bois pendant le fonctionnement

FORESTA 9 - 3 bûches de 0,6 kg - longueur environ 25 cm

FORESTA 12 - 3 bûches de 0,8 kg - longueur environ 25 cm

Quand l'appareil est à bon régime le recharger sans dépasser les quantités optimales approximatives de combustible indiquées précédemment (30/35 cm max. de circonférence), qui permettent d'atteindre la puissance calorifique déclarée avec un rapport idéal entre consommation et rendement.

i L'emploi d'une quantité de bois excessivement supérieure à celle indiquée peut induire un rapport défavorable entre consommation et rendement et, à la longue, nuire à la durée de vie de l'appareil.
Charger le combustible en le posant sur la grille de décendrage (N.B. : poser simplement le bois dans la chambre de combustion, ne jamais le jeter à l'intérieur afin d'éviter de casser ou d'endommager les composants internes).

! **ATTENTION:** Ne jamais utiliser de liquides inflammables comme l'alcool ou l'essence pour accélérer l'allumage d'un feu de bois: c'est extrêmement dangereux. Les vapeurs de l'alcool ou de l'essence peuvent prendre feu facilement et provoquer de graves brûlures.

3.3 Contrôle de la combustion et fonctionnement

Une fois le feu allumé, garder l'allure de combustion à régime. L'utilisateur qui n'a pas beaucoup d'expérience et utilise pour la première fois ce type d'appareil devra s'exercer pendant un temps. Pour gérer efficacement le feu et l'appareil, suivre les conseils suivants:

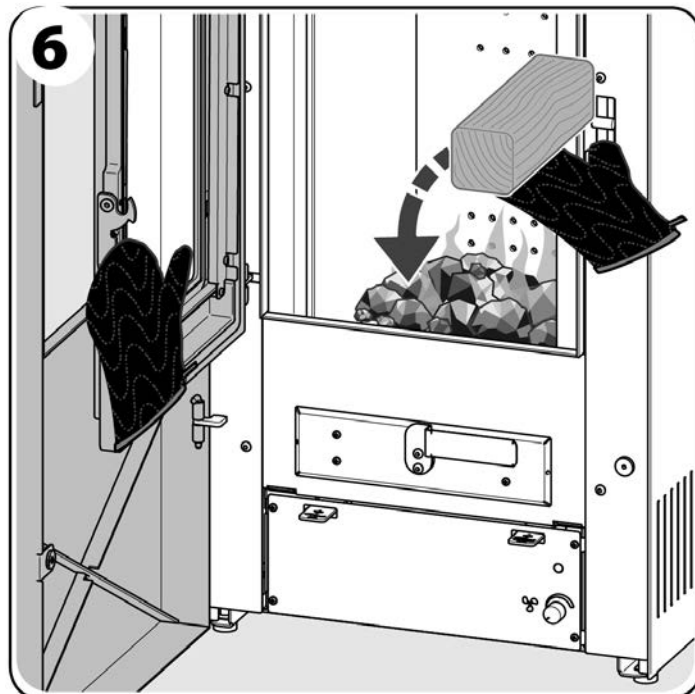
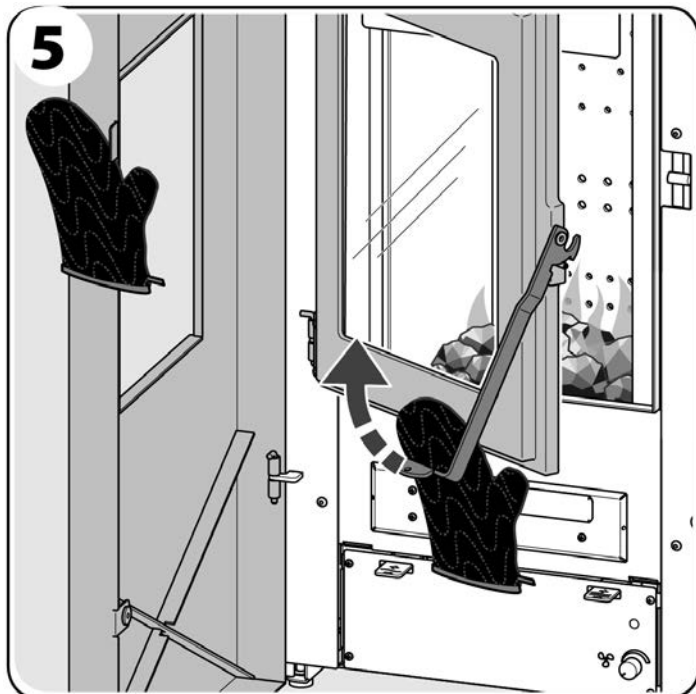
- Commande du registre d'air primaire [A] ouverte sur le point de repère/encoche (voir figure 4).
- Commande du registre d'air de post combustion [B] ouverte au maximum (voir figure 4). La fermeture de ce registre, jamais complète, ralentit la vitesse de combustion.

i La fermeture complète des registres cause un ralentissement excessif de la combustion, car le seul air comburant dans la chambre de combustion est celui qui provient des fuites sur les soupapes déplacées par les registres.

! **Ne fermez pas complètement le registre d'air post combustion pendant la combustion. Ce n'est qu'à la fin de la combustion (lorsque la flamme a disparu) que le registre d'air post combustion peut être fermé afin de prolonger le processus de refroidissement de l'appareil et d'éviter les pertes thermiques par la cheminée.**

! Toutes les conditions de fonctionnement qui s'écartent de la position maintenue lors de l'homologation causent une aggravation des émissions.

- Utiliser uniquement du bois sec: le bois humide s'allume difficilement, brûle mal, réduit la température de combustion et produit beaucoup de fumée.
- Recharger le foyer lorsque le combustible est à moitié brûlé et qu'il reste une couche de braises et de tisons sur la sole foyère, permettant l'embrasement aisé du combustible ajouté.



i Ouvrir la porte lentement en laissant tout d'abord la porte entrouverte pendant quelques secondes avant de l'ouvrir entièrement. Le retour éventuel de fumée pendant le rechargement du foyer n'est pas dangereux, il suffit de bien aérer la pièce pendant quelques instants.

i Afin d'éviter de casser ou d'endommager les composants internes, posez tout simplement le bois dans la chambre de combustion sans jamais l'y jeter.

- Éviter de surcharger l'appareil et de dépasser la quantité optimale de combustible indiquée (voir fiche technique, paragraphe 1.3.2). Un feu petit et bien aéré brûle mieux et produit plus de chaleur qu'un gros tas de bois remplissant le foyer.
- Il est recommandé de recharger l'appareil avant que le feu ne soit presque éteint. Avoir toujours à disposition de petits morceaux de bois pour la relance éventuelle du feu.
- Lorsque le feu est lancé, il est préférable d'ajouter fréquemment de petites quantités de bois plutôt que de grandes quantités de temps en temps.
- Avec la porte fermée, on peut gérer parfaitement la combustion du bois en ajustant le registre d'entrée de l'air de combustion situé à la base de l'appareil: une nette réduction de la quantité de combustible utilisée est ainsi obtenue par rapport aux foyers traditionnels ouverts (N.B. Même avec le registre de l'air tout à fait fermé, il reste une petite ouverture assurant le bon fonctionnement de l'appareil).
- Après un rechargement, s'il est nécessaire de relancer rapidement le feu, il est recommandé d'ouvrir à fond temporairement le registre d'air primaire [A] (voir section 3.2, figure 3).

Le ventilateur se met automatiquement en marche quand la sonde relève une température de l'air en sortie d'environ 40°C; il s'arrête lorsque la température est inférieure.

Vérifiez que l'interrupteur sur le dos de l'appareil est dans la position "1" (voir paragraphe 3.2)

⊘ ATTENTION: En cas de panne du ventilateur et d'arrêt prolongé, réduire l'allure de combustion et garder un petit feu jusqu'à sa remise en état.

⊘ Il est INTERDIT d'utiliser l'appareil comme incinérateur, pour brûler des ordures ménagères, du papier glacé, du bois peint ou imprégné (palettes), du plastique ou toute autre matière synthétique. La combustion de ces déchets entraîne l'émission dans l'atmosphère de substances polluantes hautement nocives et toxiques pour vous, vos voisins et l'environnement.

De plus, la combustion des déchets produit des acides corrosifs qui endommagent les surfaces intérieures de l'appareil et le conduit de fumée, et constituent un danger d'incendie du conduit.

4 ENTRETIEN

4.1 Entretien courants



ATTENTION: Toutes les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil doivent être exécutés après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid (fiche débranchée).

Le nettoyage et la maintenance à effectuer par l'utilisateur ne doit pas être effectuée par des enfants sans surveillance.

4.1.1 Nettoyage des parties en métal et en faïence

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux et sec, en n'utilisant ni produit nettoyant ni produit chimique.



En cas de sur-tirage ou surcharge de combustible, il est possible de constater une perte d'intensité de la peinture sur les parois de l'appareil.

4.1.2 Nettoyage de la vitre céramique

À effectuer si elle est souillée.



La fréquence des nettoyages de la vitre céramique est directement liée au type et à la qualité du combustible et aux conditions d'utilisation de l'appareil.



Au cas où l'encrassement serait causé par une combustion incomplète (alimentation en air extérieur insuffisante, mauvais tirage ou emploi de bois humide), il se peut qu'un seul cycle de combustion efficace permette le nettoyage automatique de la vitre.

1. Pour nettoyer correctement la vitre, utiliser un nettoyant spécial pour
2. vitres d'insert et poêles; pulvériser un chiffon doux d'une petite quantité de nettoyant et frotter les surfaces encrassées.



Ne jamais pulvériser le nettoyant directement sur la vitre céramique.



L'utilisation d'éponges ou de chiffons abrasifs pour nettoyer la vitre est strictement INTERDIT. Ils pourraient rayer la vitre de manière irréversible.



4.1.3 Nettoyage du cendrier

Le cendrier ne doit pas être vidé avant qu'il ne soit plein: une couche de cendres sur le fond améliore la combustion en agissant comme isolant et en maintenant la chaleur des braises sous le feu.



ATTENTION: Les cendres évacuées du cendrier peuvent contenir de petites braises qui peuvent rester allumées pendant un certain temps; il est recommandé par conséquent de conserver temporairement vos cendres dans un récipient métallique fermé et de ne jamais les enlever avec un aspirateur, et d'attendre qu'elles refroidissent avant de les éliminer.

Tourner dans le sens antihoraire les poignées du cendrier de la chambre de combustion [H] pour l'ouvrir et l'extraire complètement afin de le vider.



ATTENTION : Il est toujours obligatoire de repositionner et de fermer soigneusement le cendrier. Son absence ou sa mauvaise fermeture peut entraîner une mauvaise combustion et des bruits gênants dans la chambre de combustion.

4.2 Entretien périodiques

Nous conseillons d'effectuer le nettoyage complet de l'appareil et le ramonage du conduit de fumée au moins une fois par an. Il sera nécessaire de l'exécuter plus souvent en cas de mauvais tirage ou d'emploi de bois non adapté.



ATTENTION: Tous les travaux d'inspection et de nettoyage doivent être exécutés quand l'appareil est froid et toujours après avoir coupé l'alimentation électrique (fiche débranchée).

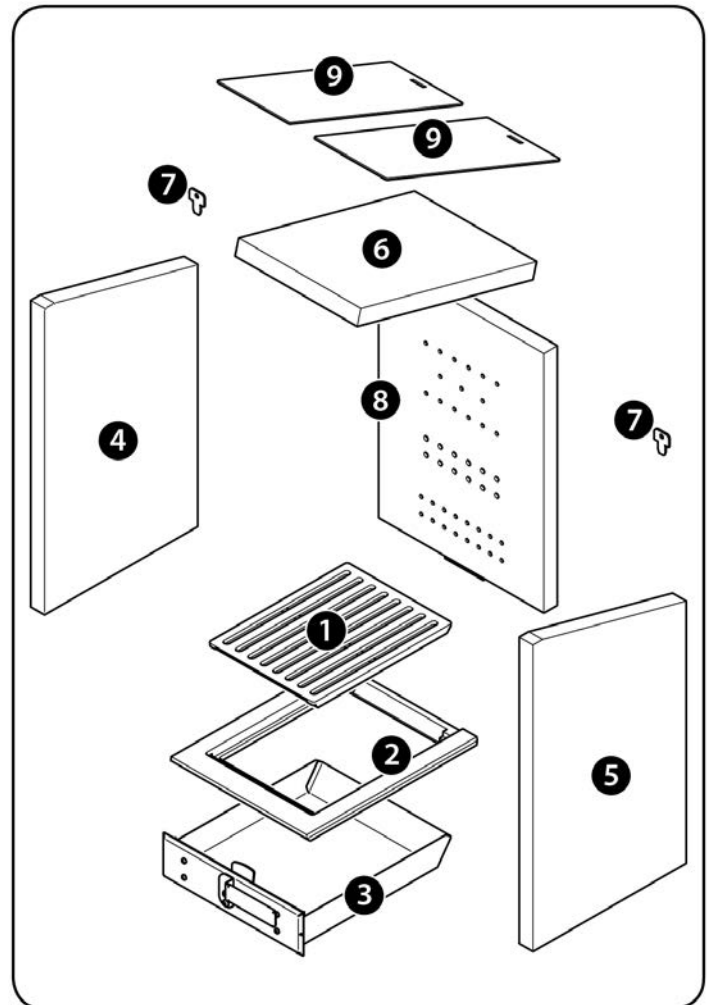
4.2.1 Nettoyage général

Pour effectuer les opérations de nettoyage, il faut retirer quelques éléments internes de l'appareil, en prenant soin de manipuler les éléments en CMtech®2 et en vermiculite, selon la séquence numérique (voir figure).

Pour effectuer les travaux de nettoyage de l'intérieur de l'appareil, utiliser un hérisson métallique et un aspirateur, en allant si possible jusqu'à la sortie de fumées, pour éliminer les dépôts de cendres créés par le flux des fumées qui peuvent à la longue empêcher l'écoulement correct des produits de la combustion.



Une fois le nettoyage terminé, remonter toutes les pièces dans l'ordre inverse.



4.2.2 Contrôle des joints

Vérifier périodiquement le bon état des joints de la porte.

En règle générale, les joints doivent être remplacés après un, deux ou trois ans, selon l'appareil, la fréquence de son emploi, etc. Les joints doivent toujours garder leurs caractéristiques d'élasticité et doivent être remplacés immédiatement, s'ils se trouvent vitrifiés.

Si le registre de l'air est tout à fait fermé et l'allure de combustion reste toujours vive, il se peut que l'étanchéité de la chambre de combustion ne soit plus assurée et que le remplacement des joints soit nécessaire.

4.2.3 Nettoyage conduit de fumée

La formation de dépôts de suie est inévitable, même en utilisant des appareils et des conduits de fumée très performants; afin d'éliminer les dépôts de suie, il est indispensable d'effectuer un ramonage périodique du conduit de fumée.

Le ramonage doit être effectué au moins une fois par an par un professionnel ou plus souvent, si l'emploi de l'appareil est quotidien et que le combustible a des caractéristiques inférieures à celles indiquées au paragraphe 1.4.

Faire inspecter l'intérieur du conduit par un ramoneur professionnel, dont vous pouvez demander l'adresse à votre installateur.

Le ramonage permet d'éviter la corrosion du conduit de fumée et garantit la bonne performance de votre installation, conditions indispensables pour votre sécurité.

Influence de la suie et des cendres sur la consommation: les suies et les cendres sont un produit inévitable de la combustion (surtout de la mauvaise combustion); elles ne conduisent pas la chaleur, tendent à obstruer les conduits d'évacuation, à créer des condensats acides et à réduire le tirage.

Elles doivent être éliminées soigneusement de la chaudière et du conduit de fumée.

Une simple couche de 2 mm à l'intérieur d'une chaudière diminue l'échange thermique d'environ 12%: sur 100 kg de bois, 12 kg sont gaspillés!

L'encrassement excessif du conduit de fumée peut également être la cause d'un incendie de cheminée avec des conséquences imprévisibles.



Peu avant le début d'une nouvelle saison de chauffe, en particulier dans les résidences secondaires, il est recommandé d'inspecter les tuyaux de raccordement et le conduit de fumée, même s'ils ont déjà été ramonés afin de vérifier qu'ils ne sont pas obstrués par des nids d'oiseaux, d'insectes ou de petits mammifères.

4.3 Pannes / Causes / Solutions

La ventilation ne fonctionne pas:

- Il n'y a pas de courant.
- La quantité de bois utilisée pourrait ne pas être conforme aux recommandations contenues dans le présent manuel (voir fiche technique paragraphe 1.3.2).
- La sonde thermostatique pourrait être grillée.
- L'interrupteur sur le dos de l'appareil peut être brûlé.
- Le ventilateur pourrait avoir sauté ou grippé (dans ce cas veuillez contacter le service après-vente).

Il y a de la fumée dans la pièce:

- La porte n'a pas été correctement fermée.
- Les joints sont en mauvais état.
- Dans le cas où dans la même pièce un autre appareil de type poêle, foyer fermé, cuisinière à bois ou hotte aspirante est en fonctionnement ou simplement installé (foyer ouvert), son tirage peut réduire ou compromettre celui de l'appareil.
- Le système d'évacuation des fumées (raccord et conduit de fumée) est sale ou non-étanche.
- Le raccordement au conduit de fumée n'est pas conforme aux règles de l'art.
- Les dimensions du conduit de fumée pourraient ne pas être conformes aux prescriptions de la présente notice (voir fiche technique, paragraphe 1.3.2).
- S'il s'agit des premiers allumages, c'est le vernis sur l'appareil qui dégage une mauvaise odeur; il suffit de bien aérer la pièce.
- Des obstacles éventuels (arbres, édifices) dépassent en hauteur la sortie du toit et gênent l'évacuation correcte des fumées.
- Le tirage dans le conduit de fumée n'est pas suffisant.
- Le bois pourrait être de mauvaise qualité (voir paragraphe 1.4.1).
- Des prises d'air éventuelles sur le toit pourraient être trop près de la sortie du conduit de fumée.

La combustion reste vive même lorsque les registres d'air sont fermés :

- Les joints n'assurent plus l'étanchéité de l'appareil et leur remplacement s'impose.
- Vérifiez la position et la fermeture du cendrier. Son absence ou sa mauvaise fermeture peut entraîner une mauvaise combustion et des bruits gênants dans la chambre de combustion.

❗ Demander l'intervention du revendeur au cas où les éléments de contrôle indiqués ci-dessus n'auraient pas permis de résoudre le problème.

Entre temps, éviter d'utiliser l'appareil de manière prolongée pour ne pas causer de dégâts aux composants électriques au cas où la ventilation ne fonctionnerait pas.

4.3.1 Remplacement du fusible

Ayant ouvert l'interrupteur d'allumage situé à l'arrière de l'appareil et vérifié que ni l'interrupteur ni l'écran du panneau de commande ne s'allument, le fusible en service devra, avec toute probabilité, être remplacé.



ATTENTION: Cette opération ne doit être effectuée que quand l'appareil est tout à fait froid et toujours après l'avoir débranché (fiche débranchée).

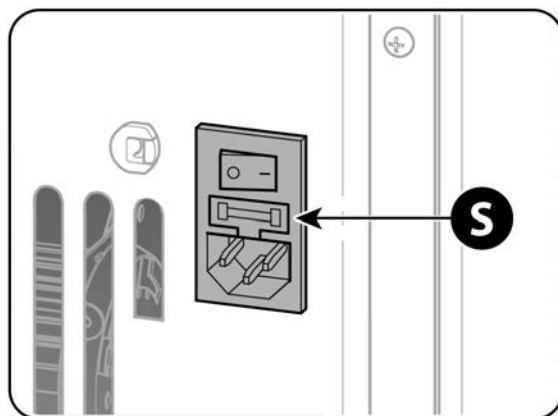
Pour remplacer le fusible de service qui se trouve situé au niveau du raccordement au câble d'alimentation, procéder de la façon suivante:

- Débrancher le câble d'alimentation et extraire avec attention le boîtier contenant le fusible de service [S] (voir image 1).
- Vérifier que le fusible de service est en bon état.
- Remplacer le fusible éventuellement grillé par un nouveau fusible en le montant dans la séquence inverse.

Rebrancher l'appareil et appuyer à nouveau sur l'interrupteur général.

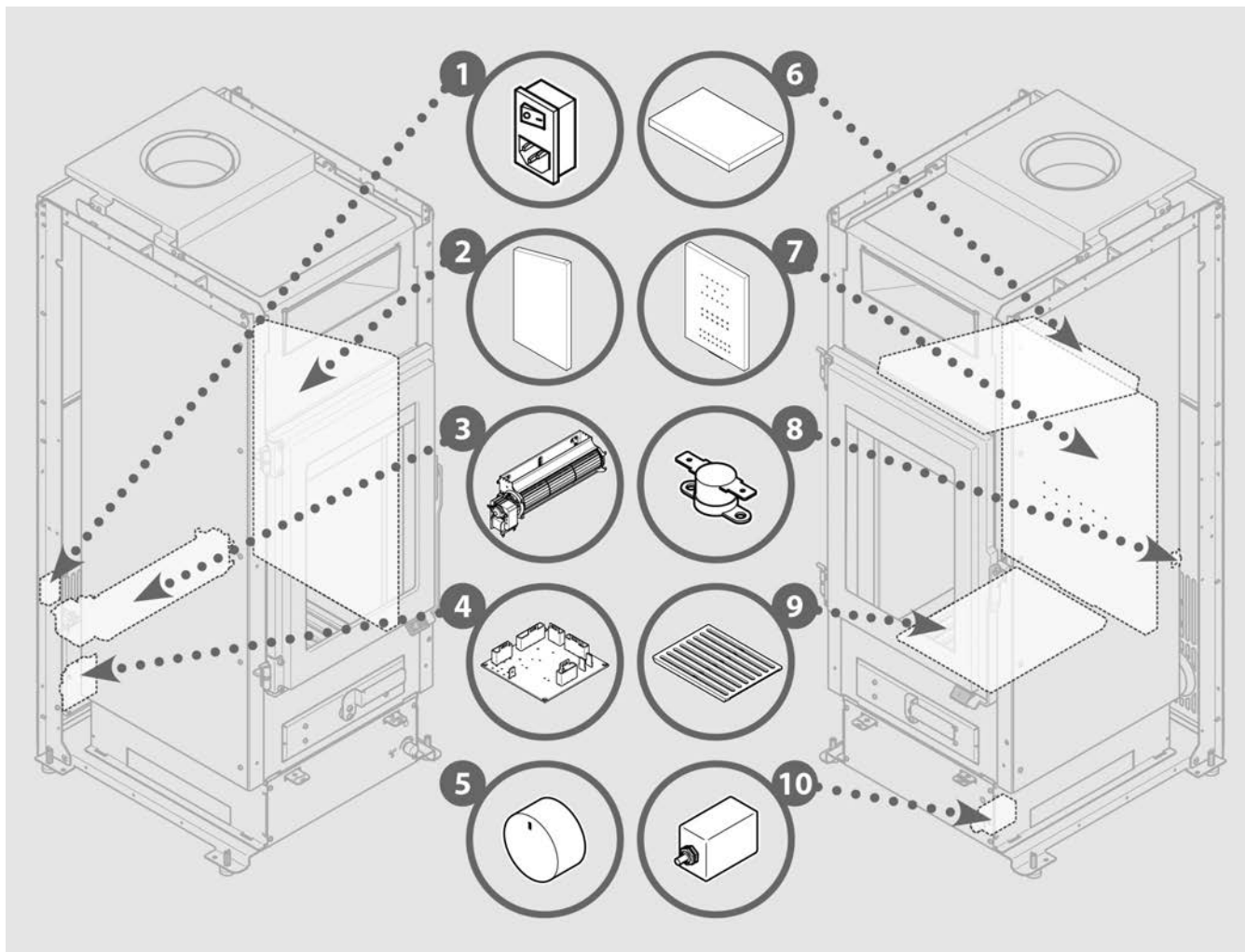
Si le problème persiste ou si le fusible saute encore, faire appel à votre installateur ou votre SAV.

Caractéristiques du fusible: type "5A T 5x20 (temporisé)".



5 RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ

5.1 Liste des pièces de rechange



- | | | | |
|----|---|-----|---|
| 1. | 1043020400 - Bouton d'alimentation | 9. | 1121108201 - Grille pour chute de cendres |
| 2. | 1097307100 - Côté en vermiculite | 10. | 1041005800 - Potentiomètre |
| 3. | 1040023000 - Ventilateur tangentiel | 00. | 1251120001 - Vitre en vitrocéramique |
| 4. | 1041006100 - Unité de contrôle électronique | 00. | 1090400210 - Joint vitre céramique |
| 5. | 1049400100 - Bouton du potentiomètre | 00. | 1090104710 - Joint porte et plaque dos |
| 6. | 1097307000 - Déflecteur en vermiculite | 00. | 1090000810 - Joint cinéraire |
| 7. | 1121123001 - Plaque dos | 00. | 1046100500 - Câble de raccordement |
| 8. | 1042005700 - Sonde clixon | 00. | 1043013600 - Câblage électrique |

5.2 Enregistrement interventions

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1. DATE
2. SIGNATURE DU TECHNICIEN
3. DESCRIPTION INTERVENTION

FORESTA 9 - FORESTA 12

Cet appareil est installé avec l'habillage décrit sur l'étiquette suivante.

**FIXEZ ICI L'ÉTIQUETTE "2"
JOINTE À L'HABILLAGE**

La Société se réserve le droit d'apporter sans aucun préavis toutes les modifications qu'elle jugerait nécessaires pour des exigences techniques ou commerciales et décline toute responsabilité pour les fautes ou inexactitudes éventuellement présentes dans ce catalogue. Toute reproduction, même partielle, des photographies, des dessins et des textes est absolument interdite. Toute violation sera punie aux termes de la loi en vigueur. Les données et les dimensions sont fournies à titre purement indicatif.



**Zone Industrielle Lieu-dit « La Gravette »
08350 DONCHERY – France
Tél. +33 0324 277171
www.deville.fr**